

Univerzita Karlova v Praze
Pedagogická fakulta
Katedra francouzského jazyka a literatury

DIPLOMOVÁ PRÁCE

Francophonie - Belgique
Manuel de la civilisation belge

Vedoucí diplomové práce: PhDr. Eva Kalfířtová

Autorka diplomové práce: Magdalena Šebánková

Bydliště: Francouzská 2453, Kladno 272 01

Ročník: pátý

Obor studia: Francouzský jazyk a literatura - Český jazyk a literatura

Typ studia: denní

Rok dokončení diplomové práce: 2007

Prohlašuji, že jsem diplomovou práci vypracovala samostatně s použitím uvedené literatury.

V Kladně, dne 30. března 2007

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I. L'ÉTUDE DE DEUX MANUELS CONCRETS DU POINT DE VUE DE LA PRÉSENTATION DE LA CIVILISATION BELGE

1. On y va

2. Panorama

3. L'évaluation des manuels

II. A PROPOS D'UN MANUEL „A LA DÉCOUVERTE DE LA BELGIQUE”

1. Le contenu

2. Le public

3. Le minimum linguistique

4. Les conseils à l'utilisateur

5. Le lexique et les abréviations

A. CAHIER DE TEXTES

I. REPÈRES GÉOGRAPHIQUES

1. Le relief

1.1. Le bassin Belge

1.2. Le plateau Belge

1.3. Le littoral

1.4. Les rivières

1.5. Les lacs

4. La population

5. Bruxelles

Upřímně děkuji své vedoucí diplomové práce PhDr. Evě Kalfířtové za cenné rady, které mi v průběhu přípravy diplomové práce poskytla, a rovněž za její laskavý a vstřícný přístup.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
I. L'ÉTUDE DE DEUX MANUELS CONCRETS DU POINT DE VUE DE LA PRÉSENTATION DE LA CIVILISATION BELGE	7
1. On y va.....	7
2. Panorama	8
3. L'Évaluation des manuels.....	9
II. A PROPOS D'UN MANUEL „À la découverte de la Belgique“ ..	11
1. Le contenu	11
2. Le public	11
3. Le minimum linguistique	11
4. Les conseils à l'utilisateur	12
5. Le lexique et les abréviations	12
A. CAHIER DE TEXTES	13
I. REPÈRES GEOGRAPHIQUES	14
1. Le relief	14
1.1 La basse Belgique	14
1.2 La moyenne Belgique	14
1.3 La haute Belgique	15
2. Le climat	15
3. Les fleuves et les rivières	15
4. La population	16
5. Bruxelles	17

II. REPÈRES HISTORIQUES	21
1. L'Antiquité	21
2. Du Moyen Age aux temps modernes	21
3. L'indépendance de la Belgique	22
4. Après la Seconde Guerre	23
5. Les années soixante	23
6. Les dernières nouvelles de la Belgique	23
III. REPÈRES ÉCONOMIQUES	24
1. L'industrie, l'agriculture et le secteur tertiaire	24
2. L'Union européenne et la Belgique	25
IV. REPÈRES ADMINISTRATIFS ET POLITIQUES	27
1. La structure générale de l'État	27
1.1 Les régions	30
1.2 Les communautés	31
1.3 Les provinces et les communes	32
1.3.1 Les provinces	32
1.3.2 Les communes	33
2. Les pouvoirs constitutionnels	34
3. Les partis politiques	35
4. Le droit de vote	35
5. Les symboles de la Belgique	37
5.1 L'hymne national	37
5.2 Le drapeau	38
5.3 La devise	38
V. REPÈRES SOCIAUX	39
1. Le système éducatif	39
1.1 L'école maternelle	39
1.2 L'enseignement primaire	39
1.3 L'enseignement secondaire	40

1.4 Les études supérieures	40
2. Le travail	42
2.1 Le chômage	42
2.2 L'aide sociale	43
VI. REPÈRES CULTURELS	44
1. La spécificité de la culture belge	44
1.1 La langue	44
1.1.1 Les belgicisms	45
1.1.2 Le wallon	47
1.2 La littérature	49
1.3 La peinture	53
1.4 L'architecture	54
1.5 La musique	54
1.6 Le cinéma et le théâtre	56
1.7 La bande dessinée (bédé)	57
1.8 Les médias	57
VII. REPÈRES QUOTIDIENS	59
1. Les fêtes	59
1.1 La fête nationale	59
1.2 Les fêtes et les drapeaux communautaires et régionaux	59
1.3 Les fêtes populaires	60
2. La gastronomie	61
3. Les sports	63
4. Les transports	63

B. CAHIER D'EXERCICES	64
I. REPÈRES GEOGRAPHIQUES	65
II. REPÈRES HISTORIQUES	71
III. REPÈRES ÉCONOMIQUES	75
IV. REPÈRES ADMINISTRATIFS ET POLITIQUES	77
V. REPÈRES SOCIAUX	87
VI. REPÈRES CULTURELS	89
VII. REPÈRES QUOTIDIENS	99
C. CORRIGÉS	104
LEXIQUE	110
ABRÉVIATIONS	111
CONCLUSION	112
RÉSUMÉ	114
BIBLIOGRAPHIE	119
Livres	119
Dictionnaires	120
Périodiques	120
Sites Internet	120

INTRODUCTION

Ce mémoire envisage de présenter quelques aspects de la civilisation belge. Il apporte des informations fondamentales sur celle-ci. Il décrit ses particularités géographiques, historiques, politiques, économiques et culturelles en mettant l'accent sur ce qu'il y a de typique et de spécifique par rapport aux autres pays francophones, notamment la France.

Notre travail procède de l'observation de deux manuels tchèque et français traitant le „Français langue étrangère“.¹ L'analyse de ces documents révèle un riche corpus d'informations regardant la civilisation française „hexagonale“. Peu d'éléments, sur le patrimoine francophone commun et guère de renseignements sur les pays de même langue s'y trouvent. Ce constat constitue la première matrice de la réflexion que nous allons développer.

Une autre raison, qui a donné naissance à ce mémoire, ce sont les expériences de mon séjour en Belgique. Au fur et à mesure j'ai découvert ce pays en vivant dans une famille belge et fréquentant les cours du français et en me plongeant dans leur milieu et le style de vie proche du notre mais spécifique à ce pays.

Ce sujet par son amplitude nous restreint à organiser et discriminer les données de mon cahier des textes. Celui-ci se compose d'un questionnaire relatif aux enseignements du FLE sous forme accessible, ludique et adaptable aux compétences et à l'âge du public. Un bilan d'acquisitions vient sanctionner chaque chapitre après corrigé.

L'objectif principal du mémoire est de renforcer le rôle de la civilisation belge dans l'enseignement du FLE en mettant en évidence la situation culturelle, les aspects sociaux et les données factuelles de ce pays, également élaborer un soutien didactique de la civilisation belge dont les enseignants peuvent se servir pour compléter leurs cours ordinaires, puisque la culture devient une composante inséparable et devra être enseigné dans les classes selon le programme d'enseignement scolaire et au fil des chapitres de manuels.

1. Le rôle de l'élève manuel et le rôle du point de vue

Nous avons eu recours à un large éventail des sources imprimées et numériques, très diversifiées qui sont détaillées en bibliographie.

On devrait essayer de donner un aperçu en vue de la production de l'élève manuel dans les manuels "Pyramide" et "On y va". Les deux manuels ont été conçus pour être utilisés en classe et elles s'adressent aux élèves de 1^{er} cycle et aux adultes. Le but principal de ces manuels est l'acquisition d'une compétence de communication générale (compréhension et expression orale et écrite) et ainsi de développer le civisme. Chaque manuel possède son propre dictionnaire. Ces manuels ont été conçus et aussi un cahier d'exercices pour l'élève. Les manuels ont des objectifs

On a examiné les critères pédagogiques des manuels et on a examiné la façon de leur traitement

On a examiné les informations contenues dans les manuels

1. La présentation des faits géographiques

2. La présentation des faits historiques

3. La présentation de la vie politique

4. La présentation de l'économie

5. La présentation de la vie sociale et culturelle

6. La présentation de la diversité linguistique et ethnique

Méthodes choisies

1. On y va (méthode tréquad)

2. Pyramide (méthode française)

1. Le premier manuel "On y va" de Jany Tardif

Le manuel donne une place prépondérante à la compréhension

Le manuel se consacre à la compréhension et à l'expression

Le manuel qui permet de développer la compétence

¹ Pour en savoir plus voir la page 7

I. L'étude de deux manuels couerets de point de vue de la présentation de la civilisation belge

On aimerait essayer de donner un abrégé en vue de la présentation de la civilisation belge dans les manuels „Panorama“ et „On y va“. Les deux méthodes suivies sont divisées en quatre tomes et elles s'adressent aux grands adolescents entre 14 -18 ans et aux adultes. Le but principal de ces méthodes est l'acquisition d'une compétence de communication générale (compréhension et expression orales et écrites) et aussi faire découvrir la civilisation. Chaque manuel possède son cahier d'exercices. On a analysé un livre d'élève et aussi un cahier d'exercices pour tous les niveaux. On rapporte des avis subjectifs.

On a déterminé les critères principaux concernant la civilisation pour comparer les méthodes et on examine la façon de leur traitement:

1. L'absence des informations concernant le sujet (civilisation belge)
2. La présentation des faits géographiques
3. La présentation des faits historiques
4. La présentation de la vie politique
5. La présentation de l'économie
6. La présentation de la vie socioculturelle (la vie quotidienne, l'art, les photos etc.)
7. La présentation de la diversité linguistique (belgicisms etc.)

Méthodes choisies

- 1. On y va (méthode tchèque)**
- 2. Panorama (méthode française)**

1. Le premier manuel „On y va“ de Jitka Taislová a été publié chez LEDA. Le corpus du manuel donne une place primordiale à la civilisation. On appréciera que l'unité 4 de chaque leçon se consacre à la civilisation. La civilisation est découverte par la lecture des textes ce qui permet de développer le vocabulaire et les connaissances de l'élève.

On remarquera que les textes concernant la civilisation sont simplifiés pour le niveau d'élève.

„On y va 1“

Dans le manuel „On y va 1“ on présente la carte géographique de l'Europe avec les pays francophones (France, Belgique, Luxembourg, Suisse et Corse). On parle de capitales de quelques pays dans la leçon 2 du livre d'élève aussi bien qu'au cahier.

„On y va 2“

La leçon 10 de „On y va 2“ est consacrée à la Belgique. On apprend les faits essentiels de la sphère démopolitique, géopolitique (la géographie, la population, les symboles de la Belgique, les rois, les artistes belges).

Dans le cahier, les élèves peuvent vérifier les connaissances acquises et en plus les élargir. On y propose quatre exercices d'écoute se rapportant aux légendes du Manneken-Pis, au commissaire Maigret, au chanteur Jacques Brel, aux belgicisms.

En effet, les textes sur la civilisation servent à illustrer la leçon de la grammaire. L'auteur du manuel propose les thèmes pour la rédaction „Racontez la vie de Jacques Brel“ ou „Proposez le programme d'un voyage de cinq jours à travers de la Belgique“.

„On y va 3“

Ce tome réactive ce sujet. Le questionnaire général sur la Belgique se trouve dans la Révision 1 de l'Unité 1. Les étudiants sont obligés de faire appel à leurs connaissances issues du manuel du niveau 2 et de trouver des bonnes réponses.

„On y va 4“ – Ce tome ne contient aucune remarque sur ce sujet.

2. Le manuel „Panorama“ de Girardet Jacky a été édité chez CLÉ International. Ce livre propose des matériaux authentiques tirés du journal ou des magazines. Ces textes s'appuient sur un rapport culturel plutôt concret.

„Panorama I“

Le livre d'élève contient une carte géographique du monde représentant les pays francophones. Ce tome ne développe aucunes informations sur la culture belge.

„Panorama II“

Les renseignements sur la culture belge sont absents, sauf à la page 113, l'unité 4, leçon 12, on peut lire une histoire racontée par Raymond Devos-humoriste français né en Belgique et sur la même page un poète belge Norge raconte sa parodie.

„Panorama III“

On y montre une carte du relief français, belge, suisse et luxembourgeois.

Un article „Découvertes inattendues à Bruxelles, le métro est un musée“ apparaît à la page 146 de l'unité 12.

„Panorama IV“

On éclaire une grande question de l'identité belge. On explique comment un Belge francophone perçoit son identité nationale et culturelle, la différence de celle d'un Français. On décrit l'organisation politique et administrative de la Belgique et aussi des difficultés que ce pays peut rencontrer. A partir de ce texte les élèves peuvent mener un débat sur une société multiculturelle.

3. L'évaluation des manuels selon les critères ci-dessus

Si l'on compare les méthodes, on peut constater que le manuel tchèque „On y va“ nous informe sur la France et également sur les pays francophones (Belgique, Luxembourg, Suisse etc). On présente les faits élémentaires de l'histoire, de la géographie, de la politique, de la réalité socio-culturelle de la Belgique. Toutes les informations sont très générales, résument un peu de tout et s'adressent au niveau intermédiaire. Le cahier d'exercices concrétise les thèmes pour ceux qui sont plus intéressés. Le livre tente à ne pas poser des questions d'analyse civilisation. On appréciera que le cahier d'exercices propose de nombreux textes authentiques.

Dans le manuel „Panorama“, on mentionne la Belgique seulement une fois en abordant sa diversité linguistique et la problématique socioculturelle de l'identité belge. Cet article s'adresse aux étudiants du niveau élevé, plutôt avancé. Les questions qui suivent

le texte demandent une recherche d'informations et ensuite de faire une comparaison et une synthèse de documents et de donner son avis sur cette problématique. Les questions d'analyse grammaticale ne sont pas posées sur ce texte. Il s'agit d'un article réel dont le vocabulaire n'est pas simplifié. Quant au texte, il est particulièrement bien exploré, puisque de nombreuses questions d'analyse sont proposées à l'élève. Le texte est trop concret et il ne permet pas de dévoiler la civilisation belge en général.

A partir de ces faits nous avons choisi d'exposer la culture belge dans quelques textes courts et on propose des exercices élaborés à la base de ces textes qui permettent affronter les données sérieusement et évaluer les connaissances.

II. A propos du manuel „À la découverte de la Belgique“

1. Le contenu

Quant à l'organisation matérielle, le mémoire a son introduction et sa conclusion où on aborde le sujet et explique la problématique. Puis il est considéré comme un manuel. Celui-ci est divisé en trois parties - le cahier des textes, le cahier d'exercices et les clés.

Le cahier de texte est un dossier théorique composé des chapitres. Les chapitres contiennent plusieurs sous-chapitres qui offrent les renseignements essentiels pour découvrir la Belgique. Les chapitres peuvent être lus dans n'importe quel ordre selon l'intérêt et le besoin de l'élève ou de l'enseignant.

Le cahier d'exercices est un ensemble d'activités élaborées à la base des données dans le cahier de texte. L'étudiant peut se servir du cahier de texte (théorie) en complétant les exercices proposés. Les exercices sont très variés. On y trouve des questions à choix multiples, des exercices de vrai ou faux, des exercices d'association, des jeux, des mots croisés, des textes à compléter, des cartes muettes etc.

Les corrigés permettant de vérifier les réponses sont placés à la fin des exercices.

2. Le public

Le manuel s'adresse aux étudiants du FLE (niveau intermédiaire) ou aux adultes qui ont acquis une compétence de base en français - (le minimum linguistique²).

3. Le minimum linguistique

Une compétence fondamentale en français signifie une connaissance de l'orthographe, des connaissances linguistiques – la morphologie (l'impératif, le présent, le passé, les substantifs, le comparatif des adjectifs et les adverbes, les pronoms interrogatifs etc.);

² Pour cette notion voir page 11, point 3

la syntaxe (des types de phrases, l'ordre des mots); la lexicologie (le vocabulaire de base).

4. Le conseil à l'utilisateur

Les exercices peuvent être travaillés en classe ou individuellement. L'utilisateur peut choisir l'ordre des chapitres puisqu'ils sont autonomes et comparer ses réponses avec le corrigé. Il est évident que certaines informations semblent trop détaillées parfois même redondantes ou par contre manquantes. Tous les renseignements peuvent être complétés par les intervenants.

5. Le lexique et les abréviations

À la fin du cahier d'exercices se trouve un lexique culturel qui précise le sens des mots difficiles et l'ensemble des abréviations utilisées dans le texte.

1. REPERES GEOGRAPHIQUES

1. Le relief

La Belgique est un petit pays situé au cœur de l'Europe occidentale.

Elle est limitée au nord par la mer du Nord et les Pays-Bas, à l'est par l'Allemagne et le Luxembourg, au sud et à l'ouest par la France et la mer du Nord.

Les 30.527 km² du territoire belge se divisent en trois régions géographiques : la haute Belgique, la moyenne Belgique et la basse Belgique.

C'est un plat pays dont le relief est caractérisé par de vastes plaines et de collines et un réseau de rivières et de canaux maritimes à sables.

CAHIER DE TEXTES

1.1 La basse Belgique

Elle comprend le côté hollandais de la rive sud de la mer du Nord.

On y trouve la région des Flanders. C'est une zone de plaines et de canaux et de digues.

La basse Belgique est une zone de plaines et de canaux et de digues.

C'est une zone de plaines et de canaux et de digues.

1.2 La moyenne Belgique

Entre 100 et 400 m, elle est formée de plateaux et de vallées.

C'est la région de l'Ardenne, de la Flandre-Sambre-et-Meuse, de la région de la Campine.

C'est la région de l'Ardenne, de la Flandre-Sambre-et-Meuse, de la région de la Campine.

I. REPÈRES GEOGRAPHIQUES³

1. Le relief

La Belgique est un petit pays situé au centre de l'Europe occidentale. Elle est limitée au nord par la mer du Nord et les Pays-Bas, à l'est par l'Allemagne et le Luxembourg, au sud et à l'ouest par la France et la mer du Nord.

Les 30.513 km² du territoire belge se divisent en trois régions géographiques: la basse Belgique, la moyenne Belgique et la haute Belgique .

C'est un plat pays dont le relief est relativement modéré. Il est formé aux deux tiers des plaines et de collines et un tiers de plateaux et presque pas de montagnes. La côte maritime a seulement 70 km.

1.1 La basse Belgique

Elle comprend la côte bordée de longues plages de sable et de dunes derrière lesquelles se trouve la région des Polders. Ce sont des anciens marais asséchés avec de nombreux canaux et digues. La basse Belgique s'étend de la vaste plaine des Flandres et de Campine jusqu'à une altitude de 100m.

1.2 La moyenne Belgique

Située entre 100 et 300 m, elle est formée de plaines et de plateaux de la Wallonie, du Condroz et de l'Entre-Sambre-et-Meuse et aussi de bassins fertiles exploités par l'agriculture et l'élevage (Hainaut, Brabant, Hesbaye).

³ Source: <http://fr.wikipedia.org/wiki/Belgique>

1.3 La haute Belgique

Elle correspond au massif de l'Ardenne (de 400 à 600 m).

Près de la frontière allemande se trouve le plateau des Hautes Fagnes avec le point culminant du pays (Botrange, dans la province de Liège, 694m). Le massif est intensivement boisé, les grottes y sont nombreuses, cette région est protégée et a été déclarée „parc naturel national“.

2. Le climat

Le climat est océanique, tempéré et humide. Les températures moyennes annuelles sont environ de 10°C (de 25 °C en été et 7,2 °C en hiver.).

3. Les fleuves et rivières belges

Les trois fleuves coulent sur le territoire belge : l'Escaut, la Meuse et l'Yser mais aucun ne prend sa source en Belgique. L'Escaut et la Meuse terminent leurs parcours aux Pays-Bas et seul l'Yser a son embouchure sur le territoire.

L'Yser est également connu depuis la première guerre mondiale car sa vallée a été le théâtre d'une bataille acharnée au cours de laquelle les troupes belges et alliées ont arrêtés les Allemands. C'est ici aussi que les Allemands ont utilisé pour la première fois le gaz asphyxiant, qui porte le nom d'“yperite“.

L'Escaut s'étend sur 200 km, la Meuse sur 183 km et L'Yser sur 50 km.

4. La population

La population comprend les Flamands, d'origine et de langue germanique, et les Wallons, d'origine celte et parlant français.

La Belgique a 10 500.000 habitants. C'est un des États les plus densément peuplés de l'Union européenne, après la Malte et les Pays – Bas. Les 97 % de la population est citadine.

Les villes les plus peuplées sont Anvers – Bruxelles – Gand – la région côtière. La plus petite commune du pays Herstappe compte seulement 87 habitants.

Les habitants de la région flamande représentent 58 % de la population (6 millions), ceux de la région wallonne, 32% (3.3 millions), et 10% dans la région de Bruxelles-Capitale, (1,2 million). Tous ne sont pas forcément de nationalité belge.

Les statistiques indiquent que ce sont les Italiens les plus nombreux (200 000) venus après la guerre pour travailler dans les mines. En deuxième position ce sont les Marocains (130 000), puis les Français (plus de 100 000), les Néerlandais (plus de 80 000) et les Turcs (plus de 70 000), les Espagnols (47 000), les Allemands (33 000), les Britanniques (26 000), les Portugais (25 000) et aussi plus de 20 000 fonctionnaires de l'Union européenne présents à Bruxelles.

Les ressortissants de l'ancienne colonie, les Congolais (Le Congo belge) ne sont qu'une vingtaine de milliers. Ils habitent surtout dans un quartier de Bruxelles, qu'ils ont baptisé „Matongé“. Environ 450 000 Belges vivent à l'étranger.

Le nombre de femmes (5 288 959) dépasse celui des hommes (5 066 855). L'espérance de vie est à peu près de 82 ans pour les femmes et de 75,5 ans pour les hommes.

Le taux de mortalité infantile est de 1,022%. Une femme donne naissance, en moyenne, à 1,64 enfants.

5. Bruxelles⁴

Bruxelles est la capitale de la Belgique et le siège des gouvernements et des parlements de la fédération belge, ainsi que d'organisations internationales comme l'OTAN et de nombreuses institutions de l'Union européenne. Bruxelles désigne la Région de Bruxelles-Capitale, qui compte 19 communes et 1,2 million d'habitants. Bruxelles est une ville avec un statut officiel bilingue.

Le cœur historique de Bruxelles est formé de la Grand-Place et de ses monuments. Elle est classée au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1998. La place est entièrement pavée et entourée de belles maisons flamandes du XVII^{ème} siècle. Des bâtiments y avaient été construits au XIV^{ème} siècle mais ils ont été détruits par l'armée française en 1695 à l'exception de deux façades et de l'hôtel de ville. Seules des maisons de style Renaissance flamande y ont été reconstruites afin d'obtenir l'harmonie architecturale actuelle de la Grand-Place.

L'Hôtel de ville est de style gothique (1401 et 1459), édifié par les architectes Jacob Van Thienen et Jan Van Ruysbroeck. Son édification a débuté par l'aile gauche et le beffroi, et se poursuit par l'aile droite, et au sommet se trouve la statue de St Michel, le patron de Bruxelles. L'Hôtel de ville n'est pas symétrique parce que les deux parties n'ont pas été construites ensemble. Le bâtiment a toujours conservé sa fonction administrative. Ses intérieurs sont ornés de belles tapisseries de Bruxelles et d'œuvres d'art du XV^è,e siècle.

Le Manneken Pis

À deux pas de la Grand-Place, se cache le Manneken-Pis qui est également connu sous le nom de Petit Julien, il s'agit d'une fontaine en bronze représentant un petit garçon en train d'uriner. Cette statue mesurant cinquante centimètres et il a été installé en 1619 suite à la commande de Jérôme Duquesnoy. Cette statue est le symbole de l'indépendance de l'esprit bruxellois. Il y a une tradition d'offrir des vêtements au

⁴Source: <http://brusselsinternational.be>

Manneken Pis. Tous sont exposés dans le musée de la ville, installé dans la Maison du roi située sur la Grand-Place.

La cathédrale St Michel et Ste Gudule

Sacrée cathédrale en 1962 seulement, la cathédrale St Michel et Ste Gudule constitue symboliquement la première église de Belgique. D'architecture gothique brabançonne, elle tire son nom de deux églises construites préalablement. Une église, dédiée à Saint Michel, a été en effet bâtie au IXème siècle. Elle a été remplacée au XIème siècle par une église romane dite „Collégiale“ qui reçut les reliques de Sainte Gudule. L'intérieur de la cathédrale s'avère relativement dépouillé du fait des pillages d'iconoclastes protestants à la fin du XVIème siècle. On y trouve une statue en l'honneur de Ste Gudule qui date du XVème siècle, ainsi que des représentations d'apôtres, datant du XVIIème siècle.

Bruxelles est largement connue pour son architecture, mélange de néo-classicisme et de style Art Nouveau. Bruxelles possède un large choix de musées, anciens ou récents, une quinzaine au total.

Le Mont des arts est un quartier qui sépare la Ville Haute de la Ville Basse, et l'emplacement des musées nationaux.

Les musées royaux des Beaux-Arts retracent l'histoire de l'art, primitif flamand jusqu'au XVIIIème siècle pour le Musée d'Art ancien, et contemporain pour le musée d'Art moderne.

Le Musée des Instruments de Musique (ou MIM) rassemble près de 7 000 instruments de musique et possède une des plus grandes collections instrumentales du monde de toute époque et toutes sortes.

Le Musée des Sciences naturelles se démarque par sa collection de squelettes de dinosaures découverts à l'Ouest de la Belgique:

Le Musée d'Art et d'Histoire dresse un portrait des civilisations anciennes.

Il faut mentionner le musée de neuvième art – Centre Belge de la Bande Dessinée.

Puis Palais de la nation qui est le parlement fédéral de la Belgique; aussi Place royal et Palais royal et on ne peut pas oublier Le Petit Sablon.

La colonne du Congrès est un des symboles de la proclamation de l'indépendance belge. Elle se trouve à deux pas du parc royal.

Palais de Justice imposant par sa situation et son volume architectural surplombe le quartier populaire des Marolles.

Le domaine de Laeken se situe au nord de Bruxelles. Il s'agit d'un grand parc renfermant une des résidences officielles de la famille royale. Château royal de Laeken était d'abord un lieu de pèlerinage au XIème siècle, après plusieurs apparitions de la Vierge, et résidence royale depuis le XIXème siècle. Sous le règne de Léopold II, le parc a été doté de magnifiques serres. Dans le parc public se trouve une statue en l'honneur du premier roi des Belges Léopold I.

C'est au début du XXème siècle que Léopold II a fait construire des monuments aux influences exotiques.

La tour japonaise, édifiée entre 1901 et 1904, se divise en trois parties issues d'influences diverses. La pagode bouddhique, faisant office de pavillon d'entrée, provient de l'exposition universelle de 1900 qui s'était tenue à Paris. Les ornements ont été réalisés au Japon.

La construction du pavillon chinois s'est déroulée de 1901 à 1909. Le kiosque et les boiseries proviennent de Shanghai.

Les deux bâtiments communiquent grâce à une galerie tunnel creusée sous l'avenue qui les accueille.

Brupark et l'Atomium se situent également dans le quartier de Laeken qui a été une commune à part entière jusqu'en 1921.

Le Brupark, situé au nord de Bruxelles, est l'ancien emplacement de l'exposition universelle de 1958, devenu une zone de loisirs où se trouvent réunis l'Atomium, le parc des expositions, le parc „Mini-Europe", un complexe cinématographique et le planétarium.

Dans la Mini-Europe 300 édifices de tous les pays d'Europe y sont représentés minutieusement à l'échelle 1/25 (pe: l'Acropole d'Athènes, le parlement de Londres et quelques réalisations plus récentes comme le TGV ou la fusée Ariane).

L'Atomium représente la maille élémentaire du cristal de fer agrandie 165 milliards de fois, conçu par l'ingénieur André Waterkeyn et érigé par les architectes André et Jean Polack pour l'exposition universelle de 1958.

Il ne faut pas manquer le parc Cinquantenaire et ses musées colossaux de voitures, d'avions et d'histoire en font un lieu incontournable.

Le Parlement européen, établi à Bruxelles, constitue un des trois foyers de la plus haute institution européenne. Son siège permanent se trouve à Strasbourg et son centre administratif à Luxembourg.

C'est un complexe moderne fait de verre et d'acier, le Parlement européen domine le parc Léopold situé dans la Ville Haute de Bruxelles. Son hémicycle peut abriter jusqu'à 600 députés européens. En l'absence de députés, le Parlement européen reçoit les comités de l'Union européenne à l'occasion de réunions.

II. REPÈRES HISTORIQUES⁵

1. L'Antiquité

En 57 avant J.C. l'empire romain envahit les territoires de la Belgique actuelle. Après la réorganisation de l'empereur Auguste, la Belgique a été séparée comme Gallia Belgica. Aux IIIème – Vème siècle après J.C. le nord est envahi par les Francs. La Belgique devient le centre du royaume franc. Mais en 481 Clovis quitte son échevé de Tournai et s'installe à Paris.

En 630 la christianisation massive débute en Belgique.

Le traité de Verdun en 843 divise le pays de l'empire carolingien entre la France (Charles II) et la Lotharingie (Lothaire). C'est l'Escaut qui sert de frontière.

2. Du Moyen Age aux temps modernes

A partir du IXème - XIVème siècle les villes commencent à se développer notamment dans la Flandre.

Au XIIIème siècle, plusieurs batailles ont eu lieu entre le roi de France et les communes de Flandres.

Aux XIVème – XVème siècle, Les Pays-Bas sont, pour leur plus grande part, dans la mouvance des Etats Bourguignons, puis de la maison d'Autriche. À la suite du mariage (1496) de Philippe le Beau avec Jeanne, héritière des souverains d'Aragon et de Castille, le sort des Pays-Bas est lié à celui de la maison d'Espagne.

En 1500, Charles Quint est né à Gand, fils de Philippe le Beau et de Jeanne la Folle, il se considère comme flamand et bourguignon, il regne de 1519 – 1555 sur l'Empire des Habsbourg.

Au XVIème siècle, sous Philippe II, les Pays-Bas actuels, passés au calvinisme, se révoltent et obtiennent finalement leur indépendance, sous le nom de Provinces-Unies. La Belgique actuelle et certaines provinces du sud des Pays-Bas restent possession espagnole, sous le nom de Pays-Bas espagnols.

⁵ Source: Bitsch, M.-T., Histoire de la Belgique
www.fr.wikipedia.org/wiki/Belgique

En 1713, le traité d'Utrecht remet le territoire belge à la maison d'Autriche et devient Pays-Bas autrichiens.

On se révolte contre l'empereur Joseph II en 1789 qui veut imposer les réformes politiques et religieuses. Ce soulèvement connu sous le nom de *révolution brabançonne* donnera lieu à une première proclamation d'indépendance, en janvier 1790, des États belgiques unis.

Mais en 1790, les Autrichiens redeviennent maîtres du pays.

En 1795, la France annexe les Pays-Bas autrichiens. La Wallonie fait sa révolution industrielle et

devient une des régions les plus industrialisées d'Europe.

En 1815, la domination française prend la fin après la défaite de Napoléon à *la bataille de Waterloo*, près de Bruxelles.

Le traité de Vienne réunit la Belgique, la Hollande et le Luxembourg dans le royaume des Pays-Bas, dirigé par le souverain *Guillaume d'Orange*.

3. L'indépendance de la Belgique

Le 23 septembre 1830 éclate *la révolution belge* contre le pouvoir hollandais qui est accusé de l'ingérence dans les affaires religieuses. La Belgique est catholique alors que le reste du royaume est principalement protestant. Le 4 novembre 1830 a lieu une conférence à Londres sur l'avenir de la Belgique.

L'indépendance de la Belgique est reconnue le 20 janvier 1831. On approuve une constitution d'une monarchie constitutionnelle et héréditaire, le français est choisi comme seule langue officielle. Léopold Ier de Saxe-Cobourg devient le premier roi des Belges.

En 1865 Léopold II succède son père Léopold Ier.

En 1908 le parlement belge a voté l'annexion du Congo par la Belgique, en tant que la colonie désormais sous le nom du Congo belge. Le Congo a cédé à la Belgique. En

1909 Albert Ier monte sur le trône.

Pendant la Grande Guerre, La Belgique, neutre, est envahie par les Allemands. Albert Ier résiste derrière l'Yser.

En 1922 se crée l'union économique belgo-luxembourgeoise.

En 1934 Léopold III succède au trône après la mort accidentielle d'Albert Ier.

4. Après la Seconde Guerre

Pendant la Seconde Guerre, la Belgique, neutre, est de nouveau envahie par les Allemands.

Le roi capitule après 18 jours de combat, le pays est occupé jusqu'en 1944.

En 1944, comme Léopold III est empêché de régner du fait de sa captivité en Allemagne, c'est son frère Charles qui est nommé régent.

En 1948, *le Benelux* est créé.

En 1951, Léopold III abdique en faveur de son fils, Baudouin Ier.

Après la Seconde Guerre la Belgique est membre *fondateur de la CEE*, aujourd'hui Union européenne et de l'O.T.A.N.

En 1958, *Exposition universelle* a lieu à Bruxelles et cette occasion on a fait construire l'Atomium.

5. Les années soixante

Les années 60 commencent par l'accession à l'indépendance du Congo le 30 juin. La Belgique reprend ses problèmes linguistiques. En 1963, les lois linguistiques vont définir le cadre d'emploi des trois langues officielles du pays. En 1970 les trois régions Flandre, Wallonie, Bruxelles se forment. La loi sur la régionalisation est adoptée pour la Flandre et la Wallonie.

6. Les dernières nouvelles de la Belgique

En 1993, Baudouin Ier est décédé et son frère Albert II lui succède.

En 1994, on modifie la Constitution qui fait de la Belgique un État fédéral composé de communautés et de régions.

Le 19 février 2004, la Belgique accorde le droit de vote aux étrangers non ressortissants européens, lors des élections communales.

III. REPÈRES ÉCONOMIQUES

1. L'industrie, l'agriculture et le secteur tertiaire

La Belgique est un pays à l'économie développée et appartient à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Le PIB de la Belgique se situe parmi les 30 premiers du monde. En 2006, le PIB par habitant se montait à 43.540 \$US. En 2005, elle se situait à la neuvième position de l'indicateur de développement humain.

Elle a été la deuxième puissance économique mondiale derrière le Royaume-Uni au milieu du XIXème siècle. D'abord son économie a été basée sur l'*agriculture*.

Elle a été la première nation d'Europe continentale à entrer dans la *révolution industrielle* au début du XIXème siècle.

Elle a développée les réseaux ferroviaires, routiers et portuaires pour assurer son commerce avec les pays voisins.

Elle a été l'un des pays fondateurs de la Communauté économique européenne et a fait partie du premier cercle de l'Union économique et monétaire en janvier 1999.

La Belgique dépend du commerce extérieur. Elle exporte proportionnellement le double de l'Allemagne et le quintuple du Japon.

La Belgique ne dispose pas de ressources minérales naturelles. Sauf le charbon, qui n'est plus désormais exploitable.

Les secteurs traditionnels représentent l'agriculture (betterave à sucre, production de légumes, fruits, céréales, tabac et l'élevage de boeufs, veaux, porcs, ainsi que la production laitière) et l'industrie de la sidérurgie, les industries textiles, le raffinage pétrolier, la chimie, l'agro-alimentaire, les produits pharmaceutiques, la construction

automobile, l'électronique, et la construction mécanique. La Flandre, dont l'industrie est la plus développée à l'économie la plus dominante.

L'économie belge basée sur des entreprises modernes est aujourd'hui orientée vers le secteur de services. La part des services atteint 71,8% du PIB, 26,3% pour le secteur secondaire et 1,9% pour l'agriculture.

L'Euro (EUR) a été adopté par la Belgique le 1er janvier 1999. Il est devenu la monnaie unique pour les transactions quotidiennes le 1er janvier 2002.

2. L'Union européenne et la Belgique⁶

Depuis la fin de la Seconde Guerre, Bruxelles devient le siège de grandes institutions internationales grâce à de nombreux atouts (position centrale en Europe, multilinguisme, population diversifiée). Les organisations internationales, tant publiques que privées, y ont établi leur siège principal ou un secrétariat permanent.

Notons, en particulier, des institutions de l'Union européenne (Commission européenne, Parlement européen, Banque européenne, Conseil de l'Union européenne, La Banque centrale européenne), du Secrétariat général de L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), du Secrétariat du Benelux.

En 1951, les pays de Benelux participaient, avec la France, la République fédérale allemande et l'Italie, à la création de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (CECA).

En 1957, les Six créent la Communauté Économique Européenne (CEE) ainsi que la Communauté Européenne de l'Énergie Atomique (Euratom).

Le 1er janvier 1993 l'Union européenne est née, lors de la signature du Traité de Maastricht par les douze États membres de la CEE.

⁶ Source: <http://www.diplomatie.be/fr/belgium.asp>

La Belgique a assuré du 1er juillet 2001 et au 31 décembre 2001 la présidence du conseil de l'Union européenne.

IV. REPÈRES ADMINISTRATIFS ET POLITIQUES

1. La structure générale de l'État

La Belgique devient un État fédéral en 1993.

Elle accède à l'indépendance en 1830. C'est un pays d'une structure fédérale. Pour arriver à un système fédéral complexe, quatre réformes de l'État, ont été nécessaires (en 1970, 1980, 1988-89, 1993).

La Belgique est donc une *monarchie constitutionnelle* et un *État fédéral*. En pratique le pays conserve quelques caractéristiques confédérales avec différents niveaux de pouvoir.

Le chef de l'état actuel est le Roi Albert II, sixième roi des Belges depuis 1831. Selon la Constitution, la personne du Roi est inviolable: ses ministres sont responsables pour lui. Aucun acte du Roi ne peut avoir d'effet s'il n'est contresigné par un ministre. Cette disposition place le Roi au-dessus des confessions et des idéologies, au-dessus des convictions et des discussions politiques, au-dessus des intérêts économiques. Il remplit ainsi une fonction d'arbitre impartial.

L'organisation administrative⁷

Selon la réforme constitutionnelle de 1993, adoptée en 1994 et entrée en vigueur le 1er janvier 1995, la Belgique est devenu un État fédéral constitué de trois régions économiquement autonomes - la Région flamande, la Région de Bruxelles-Capitale et la Région wallonne et de trois communautés - la Communauté flamande, la Communauté française et la Communauté germanophone. Les communautés correspondent à des groupes de population et se rattachent à la langue et, de manière plus large, à la culture. La Belgique est donc à la fois un *État fédéral, régional et communautaire*.

⁷Source: <http://belgium.be/eportal/index.jsp>
<http://fr.wikipedia.org/wiki/Belgique>

Après le découpage les Communautés et les Régions disposent d'un "parlement" régional (les Conseils), dont les dispositions sont exécutées par un "gouvernement" régional (les Exécutifs).

- le Parlement fédéral: la Chambre des représentants et le Sénat;
- le Parlement flamand (Vlaamse Raad) réunissant celui de la Communauté et celui de la Région flamande qui ont été fusionnés (11 membres);
- le Parlement régional wallon (7 membres);
- le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale (5 membres);
- le Parlement de la Communauté française de Belgique (4 membres);
- le Parlement de la Communauté germanophone (3 membres).

Structure de l'État belge⁸

Nom	Territoire de compétence	Législatif	Exécutif
État fédéral	Tout le pays	Parlement fédéral composé de : La Chambre des Représentants Le Sénat	Gouvernement fédéral
Communauté flamande et Région flamande	Les cinq provinces flamandes, ainsi que les communes de la Région de Bruxelles-Capitale où elle n'exerce de compétences que pour les matières communautaires	Parlement flamand (Vlaams Parlement)	Gouvernement flamand
Communauté française	Les cinq provinces wallonnes (à l'exception de la région de langue	Parlement de la Communauté française	Gouvernement de la Communauté française

⁸ <http://belgium.be/eportal/index.jsp>

	allemande), ainsi que les communes de la Région de Bruxelles-Capitale		
Communauté germanophone	Les 9 communes germanophones des Cantons de l'Est	Parlement de la Communauté germanophone (Parlament der Deutschsprachigen Gemeinschaft)	Gouvernement de la Communauté germanophone
Région wallonne	Les cinq provinces wallonnes	Parlement wallon	Gouvernement wallon
Région de Bruxelles-Capitale	les 19 communes de Bruxelles	Parlement bruxellois	Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale
		Assemblées des Commissions communautaires	Collèges des Commissions communautaires

La nécessité de découper la Belgique en État fédéral trouve son origine dans la divergence entre la conception flamande (néerlandaise) et la conception wallonne (francophone) en matière de fédéralisation.

Les Flamands semblaient rechercher surtout l'autonomie culturelle pour tous les néerlandophones, y compris les Flamands bruxellois.

Les francophones souhaitaient avant tout mener leur propre politique socio-économique en région wallonne. Cette intention était prioritaire au lien culturel avec les francophones de Bruxelles. C'est pourquoi les francophones ont privilégié la notion de *région*, les Flamands, celle de *communauté*.

Le pays est également subdivisé en *10 provinces* et *589 communes*.

Les deux régions sont séparées par la frontière linguistique qui traverse le pays d'ouest

en est. Dans chaque région est appliqué le principe de l'unilinguisme, c'est-à-dire que la langue de la région est la langue officielle employée dans les administrations publiques, l'enseignement, etc.

Après la guerre 1914-1918, une région de *langue allemande* a été annexée à la Belgique dans la partie orientale.

La région bilingue de Bruxelles-Capitale, enfin est entourée par la région linguistique néerlandaise, mais est habitée par des francophones (qui y sont la majorité) et des néerlandophones.

1.1 Les régions

Elles sont en nombre de trois - la région *flamande*, la région de *Bruxelles-Capitale* et la région *wallonne*. La population élit, tous les cinq ans, les membres des Parlements régionaux. Les régions ont également des organes législatif et exécutif, le Parlement régional et le Gouvernement régional.

Les compétences des régions

Les régions ont des compétences dans les domaines qui touchent à l'occupation du "territoire" au sens large du terme.

Elles exercent leurs compétences en matière d'économie, d'emploi, d'agriculture, de politique, des eaux et forêts, de logement, de travaux publics, d'énergie, de transport (à l'exception de la SNCB (Société Nationale de Chemins de Fer Belge), d'environnement, d'aménagement du territoire et d'urbanisme, de conservation de la nature, de crédit, de commerce extérieur, de tutelle sur les provinces, les communes et les intercommunales. Elles sont également compétentes en matière de recherche scientifique et en relations internationales dans les domaines précités.

La région wallonne

La région wallonne est divisée en 262 communes, dont 253 dans la région francophone et 9 dans la région germanophone.

La région Bruxelles - Capitale

La région de Bruxelles - Capitale est formée de 19 communes de l'agglomération bruxelloise. Cette région n'est pas divisée en provinces et elle est officiellement bilingue.

La région Flamande

La région flamande est constituée de 308 communes au nord du pays. Elle regroupe les communes néerlandophones.

1.2 Les communautés

Au même niveau que l'État fédéral et les Régions, se trouvent les Communautés.

La Belgique fédérale comprend trois Communautés – la Communauté *française*, la Communauté *flamande*, la Communauté *germanophone*. L'existence de ces collectivités est basée sur la notion de "langue" qui est confirmée par les lois linguistiques notamment la loi du 30 juillet 1963 qui concerne le régime linguistique dans l'enseignement et les lois du 18 juillet 1966 sur l'emploi des langues en matière administrative.

Les compétences des communautés

On peut rattacher aux compétences des communautés toute une série de matières connexes: la culture (théâtre, bibliothèques, audio-visuel), l'enseignement, l'emploi des langues et les matières dites "personnalisables" qui comprennent, d'une part, la politique de santé (médecine préventive et curative) et, d'autre part, l'aide aux personnes (la protection de la jeunesse, l'aide sociale, l'aide aux familles, l'accueil des

immigrés,...). Les communautés sont également compétentes en matière de recherche scientifique et de relations internationales dans les domaines qui relèvent de leur compétence.

1.3 Les provinces et les communes

Les *provinces* et les *communes* règlent, de manière autonome, tout ce qui touche respectivement aux intérêts de la provinces et de la commune.

Leur organisation est déterminée par la loi et elles sont soumises au contrôle des autorités supérieures. Comme les provinces et les communes interviennent directement dans l'existence sein, des citoyens, les principes démocratiques sont également appliqués ici. La politique y est déterminée par une *Assemblée représentative* élue au suffrage universel et qui désigne, en son sein, un exécutif.

1.3.1 Les provinces

La Belgique est divisée en *dix* provinces:

Les provinces de Flandre (au nord du pays) avec ses chef-lieux Anvers (Antwerpen), Brabant Flamand (Leuven), Flandre Orientale (Gent) et Flandre Occidentale (Bruges), Limbourg (Hasselt).

Les provinces de Wallonie (sud du pays) avec ses chef-lieux - Brabant Wallon (Wavre), Hainaut (Mons), Liège (Liege), Luxembourg (Arlon), Namur (Namur).

Leurs limites ont été fixées arbitrairement et correspondent en parties à celles des départements créés sous le régime français (1795-1815).

L'Assemblée représentative est le Conseil provincial dont les membres sont élus pour six ans par tous les électeurs de la province. Il élabore, au niveau provincial, les règlements, établit le budget et les comptes de la province dont il vote aussi les impositions.

Le conseil provincial élit en son sein une députation permanente, composée de six membres chargés d'exécuter les décisions du conseil.

Le pouvoir national est représenté dans chaque province par le gouverneur qui est nommé par le Roi. Il a la charge d'exécuter les lois, les décrets et les actes du gouvernement central dans la province.

Les provinces ont développé des initiatives en matière d'enseignement, d'infrastructures sociales et culturelles, de médecine préventive et de politique sociale, de travaux publics, de transport, de logement, d'économie, de routes.

1.3.2 Les communes

La plupart des villes et communes belges ont un passé historique millénaire et souvent mouvementé. L'esprit de l'autonomie communale est pour ainsi dire inné chez la plupart des belges.

À la naissance de l'État belge, en 1831, il y avait 2739 communes. Depuis la fusion des communes opérée en 1975, leur nombre a été réduit à 589.

La Région néerlandophone compte 308 communes

La Région francophone compte 253 communes.

La Région germanophone compte 9 communes.

La Région bruxelloise compte 19 communes et est bilingue.

L'Assemblée représentative est le *Conseil communal*, composé de 7 à 55 membres, dont les membres sont élus par tous les électeurs de la commune. Il règle les affaires d'intérêt communal, y compris le budget, les comptes et les impositions.

L'exécution des décisions du conseil communal est confiée au Collège des bourgmestre et échevins. Le bourgmestre est nommé par le Roi sur présentation du conseil communal, qui choisit également les échevins parmi les conseillers.

Les compétences de la commune

La *commune* est compétente en matière de population (carte d'identité, changement d'adresse, composition de ménage, permis de conduire, passeport etc); état civil (naissances, mariages, décès); écoles du réseau communal; action sociale grâce au CPAS (centre public d'aide sociale) et autres services (crèches communales, certaines maisons de retraite); participation à la gestion des logements sociaux; sécurité avec un service de police locale (la protection des habitants et la circulation routière) et service incendie; travaux d'aménagement et d'entretien des rues, trottoirs, égouts, éclairage public; autorisations pour construire (urbanisme), pour organiser des activités sur la voie publique (manifestations, cortèges) pour exercer certaines professions (taxi, commerce ambulante); protection de l'environnement (sites naturels, collecte des immondices, recyclage des déchets, collecte des déchets toxiques, propreté de la ville)

Elle apporte son soutien à la vie culturelle et sportive (bibliothèques, musées communaux, halls de sport et piscines).

2. Les pouvoirs constitutionnels

En Belgique, il existe trois pouvoirs constitutionnels: le pouvoir *législatif*, le pouvoir *exécutif* et le pouvoir *judiciaire*. Ces pouvoirs sont séparés, c'est-à-dire que chacun d'eux agit indépendamment des autres dans le domaine de sa compétence. Toutefois, ces trois pouvoirs collaborent étroitement.

Le pouvoir législatif

C'est le pouvoir qui a pour mission de faire des lois. Il est exercé collectivement par le Roi et par le Parlement fédéral, qui se compose de *la Chambre* des représentants et du *Sénat*.

La *Chambre* des représentants se compose de 150 membres élus au suffrage direct et par vote secret. L'âge pour être élu député est 18 ans.

Le Sénat compte 71 membres dont 40 sont élus de la même manière par le corps électoral mentionné ci-dessus; 21 sénateurs sont élus par les conseils de Communauté, 10 par le Sénat lui-même. Pour être élu sénateur, les candidats doivent être âgés de 21 ans au moins. En général, toutefois, les candidats sont proposés par les partis politiques.

Le pouvoir exécutif

Ce pouvoir est chargé d'exécuter les lois et est assuré par le gouvernement fédéral, composé du Roi, du Premier ministre et des autres ministres. Constitutionnellement, le roi dispose d'un grand pouvoir, mais ce pouvoir est en réalité exercé par le gouvernement. Le gouvernement intervient également dans l'exercice du pouvoir législatif en ce qu'il a un droit d'initiative, un droit d'amendement et un pouvoir de sanction.

Le pouvoir judiciaire

Ce pouvoir tranche les différends qui peuvent naître de l'application des lois. Il relève de la compétence des cours et des tribunaux.

3. Les partis politiques

Depuis les élections de juin 2003 le gouvernement est une coalition de quatre partis politiques menée par Guy Verhofstadt, composée des partis socialistes francophones et néerlandophones, ainsi que des partis libéraux francophones et néerlandophones.

4. Le droit de vote

Voter c'est un droit: tout électeur belge ou étranger exprime librement son choix pour un parti politique.

En Belgique, voter c'est aussi un devoir: c'est à dire que le vote est obligatoire.

Il y existe plusieurs types de scrutin.

Les élections communales et provinciales se tiennent tous les 6 ans.

Les élections régionales et communautaires se tiennent tous les 5 ans.

Les élections législatives se tiennent tous les 4 ans.

Les élections européennes se tiennent tous les 5 ans.

Les repères chronologiques

1830- Le suffrage censitaire

Le vote est réservé aux hommes de plus de 25 ans payant l'impôt.

1883- L'élargissement du corps électoral aux capacitaires (c'est à dire des citoyens qui possèdent des diplômes ou qui exercent certaines fonctions de responsabilité).

1893- Le suffrage universel tempéré par le vote plural (en fonction de la classe sociale: un ouvrier a droit à une voix par vote, tandis qu'un diplômé bénéficie de deux voix).

1919- Le suffrage universel masculin

1948- Le suffrage universel mixte

Tout membre du peuple (homme ou femme) de plus de 21 ans a le droit de voter.

2000- Les élections communales ouvertes aux citoyens européens

Tout membre du peuple résidant en Belgique, originaire du pays membre de l'Union européenne et âgé de 18 ans au moins peut voter.

2006- Les élections communales ouvertes aux citoyens non – européens

Tout membre du peuple résidant en Belgique, originaire du pays non membre de l'Union européenne et âgé de 18 ans peut voter.

5. Les symboles de la Belgique

5.1 L'hymne national belge⁹

La Brabançonne

O Belgique, ô mère chérie,
A toi nos coeurs, à toi nos bras,
A toi notre sang, ô Patrie !
Nous le jurons tous, tu vivras !
Tu vivras toujours grande et belle
Et ton invincible unité
Aura pour devise immortelle :
Le Roi, la Loi, la Liberté ! (ter)

La légende de la Brabançonne

Un soir, après les chaudes journées de septembre 1830, quelques jeunes gens entrent dans le café de "l'Aigle d'or", rue de la Fourche à Bruxelles. On offre aux jeunes patriotes le salon du premier pour se reposer. C'est au milieu des paroles généreuses, des rires et des refrains de ces jeunes soldats de la liberté que l'un d'eux, un certain Jenneval, se met à réciter les vers d'un texte, qu'il avait composé et qui traduit les aspirations des révolutionnaires à ce moment-là.

C'est ainsi que l'on raconte la naissance de l'hymne national belge en 1830.

Si l'anecdote n'a peut-être pas de valeur historique, il est cependant certain que la première Brabançonne a été écrite par Louis-Alexandre Dechet, mieux connu sous le nom de Jenneval, à la fin de 1830. Acteur au théâtre de la Monnaie à Bruxelles, où avait éclaté, le 25 août 1830, la révolution qui a abouti à l'indépendance de la Belgique,

⁹ Source: <http://www.belgium.be/eportal/index.jsp>

Jenneval s'est engagé dans l'armée révolutionnaire et il a été tué au combat, près de Lierre, le 18 octobre 1830.

Il a composé trois versions du "Chant national belge", versions qu'il a adapté au fur et à mesure de l'évolution des événements.

En 1860, elle a été une fois encore remodelée, mais cette fois, non pas par son créateur, mais par le Premier ministre Charles Rogier qui a adouci fortement les paroles adressées par Jenneval à l'égard du Prince d'Orange, Guillaume de Nassau. C'est cette version qui est reproduite ci-dessus et qui est encore utilisée actuellement.

Quant à la musique de la Brabançonne, elle a été écrite pendant les journées de septembre par François Van Campenhout..

En réalité, il n'existe pas de version officielle de "La Brabançonne". Seule la quatrième strophe du texte de Charles Rogier doit être considérée comme officielle, tant en français qu'en néerlandais.

Les hymnes régionaux et communautaires

C'est le Chant des Wallons dans la région wallonne.

Le Vlaamse Leeuw se chante dans la communauté flamande.

Il n'existe pas d'hymne officiel pour les autres Communautés et Régions.

5.2 Le drapeau

Le drapeau belge se compose de trois bandes verticales, noir, jaune et rouge. Les couleurs du drapeau belge sont celles de l'écu de l'ancien duché de Brabant. Il représentait un lion d'or (jaune) sur fond de sable (noir), griffes et dents de gueules (rouge).

5.3 La devise: „ L'union fait la force“

V. REPÈRES SOCIAUX¹⁰

1. Le système éducatif en Belgique

Le système éducatif belge est le résultat de la loi du 29 mai 1959 appelé le „Pacte scolaire“ fixé par l'État fédéral et les Communautés. L'enseignement est organisé par chacune des communautés linguistiques. Il n'existe donc pas l'éducation national.

En Belgique, l'enseignement est obligatoire entre 6 et 18 ans.

On distingue plusieurs niveaux : l'enseignement *maternel* de 3 à 6 ans; l'enseignement *primaire* de 6 à 12 ans; l'enseignement *secondaire* de 12 à 18 ans.

1.1 L'école maternelle

L'école maternelle est organisée en trois années non-obligatoires. Ces écoles sont très fréquentées. Les instituteurs maternelles n'ont pas le même diplôme que ceux du primaire. Ce sont deux professions distinctes.

1.2 L'enseignement primaire

L'enseignement primaire est organisé sur 6 années, appelées première primaire, deuxième primaire, ... (les primaires débutent à 6 ans et durent 6 ans). Après réussite de la sixième année, les élèves reçoivent un „*Certificat d'études de base*“.

Les élèves sont regroupés par classe, et chaque classe a un professeur qui lui est attribué. Ce professeur est chargé d'enseigner l'ensemble des matières définies au programme. Hors de cours d'informatique, de deuxième langue et de sports qui sont dispensés par des professeurs qualifiés.

1.3 L'enseignement secondaire

L'enseignement secondaire est organisé sur 6 années, appelées première secondaire, deuxième secondaire, ... L'accès au secondaire n'est possible que pour les élèves qui possèdent le „*certificat d'études de base*.“

Les élèves sont regroupés par classe, et à chaque classe est attribué un professeur principal qui suit la classe. Chaque cours est dispensé par un professeur qualifié, une classe peut donc avoir au maximum autant de professeurs que de cours différents.

La première année du premier degré est en principe commune à toutes les orientations d'étude. À partir de la deuxième année, les possibilités de choix deviennent plus nombreuses.

À partir de la troisième année, l'enseignement est subdivisé en quatre „*branches*“ : Général, Technique de transition, Technique de qualification, Professionnel.

La sixième année de secondaire est familièrement appelée „*réthorique*“ ou „*rétho*“.

Les objectifs doivent être atteints par les élèves, pour passer d'une année à l'autre.

Les élèves belges passent chaque année un examen, organisé par l'école ou par le canton en fin de cycle. Il n'y a donc pas de baccalauréat en Belgique, ou plutôt, il y en a un chaque année.

Les élèves qui ne souhaitent plus poursuivre ses études à *temps plein*, peuvent choisir l'*enseignement en alternance*. Cet enseignement prépare à l'exercice d'un métier.

1.4 Les études supérieures

On distingue l'enseignement supérieur de *type long* dispensé dans les universités, le plus souvent en 4 ou 5 ans. Ces formations sont plus théoriques. Elles peuvent se poursuivre par un *doctorat*. Les deux premières années se font en trois ans, ce sont les

¹⁰Source: <http://www.eurydice.org/>

baccalauréats académiques. Les deux ou trois années suivantes débouchent sur *la maîtrise*.

Puis il y a un enseignement de *type court* (enseignement supérieur non universitaire) donnés dans les Hautes Écoles, le plus souvent en 3 ans, qui débouchent sur un „*baccalauréat*“.

Ensuite il existe l'enseignement artistique (Écoles supérieures des Arts), et aussi les Études supérieures en promotion sociale.

En Belgique francophone, une Haute École est une institution d'enseignement supérieur, organisée ou subventionnée par la Communauté française de Belgique, dans les catégories suivantes : l'enseignement supérieur agronomique, l'enseignement supérieur en arts appliqués, l'enseignement supérieur économique, l'enseignement supérieur paramédical, l'enseignement supérieur pédagogique, l'enseignement supérieur social, l'enseignement supérieur technique, l'enseignement supérieur de traduction et d'interprétation.

Les Hautes Écoles sont donc généralement un regroupement d'écoles supérieures par région, centre d'intérêts, confession.

Les universités francophones (actuellement regroupées en „académie“)

FPMs - Faculté polytechnique de Mons, FUCAM - Facultés universitaires catholiques de Mons, FUNDP, Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix-Namur, FUSAGx, Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux, FUSL, Facultés universitaires Saint-Louis, UCL, Université catholique de Louvain, ULB, Université libre de Bruxelles

Les universités néerlandophones

KUL, Katholieke Universiteit Leuven (indépendante de l'Université catholique de Louvain), UA, Universiteit Antwerpen (Université d'Anvers), VUB, Vrije Universiteit

Brussel (indépendante de l'Université libre de Bruxelles), UG, Universiteit Gent (Université de Gand), UH, Universiteit Hasselt (Université d'Hasselt)

Il y a des différents types de professeur pour chaque niveau de l'enseignement : Professeur ordinaire, Chef de travaux, Assistant.

La voie principale pour devenir professeur, est de posséder un „*régendat*“ (diplôme d'agrégé de l'enseignement secondaire inférieur), sauf pour certains cours (informatique, dactylographie, ...).

Les personnes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur peuvent également enseigner, mais pour être nommées, elles devront être titulaire d'un „certificat d'aptitude pédagogique“.

Les trois dernières années sont dispensées par des diplômés de l'enseignement universitaire de deuxième cycle au moins, titulaires d'un diplôme d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur. Par manque de diplômés universitaires, les écoles peuvent avoir recours à d'autres enseignants.

2. Le travail

Les secteurs de sidérurgie et de la métallurgie sont actuellement sinistrés. Les télécommunications et les industries de pointe offrent de réelles opportunités. Les métiers administratifs (secrétaires, comptables) et ceux de vente (assistantes commerciales, technico-commerciaux) de nombreux sièges sociaux restent à pouvoir.

La durée du travail ne peut pas dépasser 8 heures par jour ni 38 heures par semaine.

2.1 Le chômage

Les salariés qui perdent leur travail ont droit à des allocations de chômage. Les jeunes qui viennent de quitter l'école bénéficient une allocation limitée. Le taux de chômage officiel se situe à 12% (2006).

2.2 L'aide sociale

La sécurité sociale est basée sur le mécanisme de solidarité des métiers et des corporations. Le financement de la sécurité sociale est assuré par les cotisations des salariés et des employeurs ainsi que par les aides de l'Etat. Depuis 1967 existe le régime de la sécurité sociale pour les indépendants. En 2001 les Fonds de vieillissement ont été créés.

Les différentes formes d'aides financières sont proposées sur le plan social: allocation familiales, les congés payés annuels, les soins de santé, la maternité, la paternité, le congé de maladie et les pensions.

La carte SIS est une carte d'identité sociale qui est demandée chaque fois que le porteur est en contact avec les institutions de la sécurité sociale, lors de l'achat de médicaments, ou des soins hospitaliers.

L'âge de la pension est fixé à 65 ans pour les hommes et à 60 ans pour les femmes, mais depuis quelques années, il a augmenté progressivement. D'ici 2009, il sera aussi de 65 ans pour les femmes.

VI. REPÈRES CULTURELS

1. La spécificité de la culture belge

Les deux principales régions représentent les différentes identités culturelles avec quand même de nombreuses similitudes - fête de la bière, attitude surréaliste, manière de cuisiner parfois commune. La culture commune c'est aussi l'humour et un certain univers surréaliste.

La tradition catholique joue encore un grand rôle dans la vie quotidienne. Même si les Flamands sont plus souvent croyants que les Wallons.

La culture nationale est aussi représentée par différents courants de peinture, la bande dessinée, et la cuisine qui mêle les styles germaniques et français.

Bien que le français de Belgique et le néerlandais van Belgie soient deux langues différentes, on y trouve des termes communs (pe. une kermesse, le brol).

1.1 La langue

Depuis les temps anciens, le territoire belge est soumis à l'influence des mondes latin et germanique. Cette situation a donné naissance à une pluralité culturelle depuis la création de la Belgique en 1830-1831.

Les lois linguistiques, votées de 1873 à 1963, ont constitué une étape importante de la réforme de l'État. Ces lois concernent l'emploi et la reconnaissance des langues française, néerlandaise et allemande comme langues officielles du pays.

En ce qui concerne la langue française, il existe deux catégories de francophones: d'une part, les Wallons de Wallonie parlant dans leur quasi-totalité le français et d'autre part, les Bruxellois parlant aussi français. Mais si tous les néerlandophones de Bruxelles sont des Flamands, les francophones de Bruxelles ne sont pas tous nécessairement des Wallons; ils peuvent être originaires de la France ou d'autres pays d'immigration

(Maroc, Congo). Les Wallons de Wallonie ont même dû se battre contre les francophones bruxellois pour obtenir la fédéralisation de la Belgique en trois régions.

Alors, la Belgique est linguistiquement divisée en quatre parties.

-La région flamande au nord - on y parle le néerlandais.

-La région wallonne au sud - on y parle le français.

-La région de Bruxelles-Capitale: officiellement bilingue, on y parle surtout le français.

-La région germanique à l'est - on y parle l'allemand.

On peut dire qu'en Wallonie plusieurs langues sont parlées: le français, le wallon, le picard, le lorrain, le néerlandais, le flamand, l'allemand et des dialectes germaniques. Le néerlandais est assez mal maîtrisé, surtout chez les jeunes qui préfèrent l'anglais.

1.1.1 A propos des belgicisms¹¹

Les particularités locales ou régionales de la langue française parlée ou écrite, tels sont les belgicisms. Ces idiomes, quelles que soient leurs attaches donnent au „beau langage“, sa couleur, sa vivacité, son caractère. Comme pour le vin, tous les „rouges“ ne se ressemblent pas.

Quand on arpente la francophonie, mieux vaut distinguer les vocables locaux de ceux utilisés généralement. Il s'agit des expressions purement régionales, mais il est bon de les comprendre, puisque plusieurs millions de personnes s'en servent quotidiennement.

Un document se rangera d'ordinaire dans un dossier ou dans une chemise bien qu'en Belgique une „farde“ suffira. De même, „un coup de loque“ (vous savez bien „la loque à reloqueter“) fera aussi l'affaire qu'un coup de torchon.

Actionner la „clenche“ (ou clinche ou clanche) des portes des belgicisms plutôt que leur poignée ou leur bouton, ouvre en outre à quelques problèmes orthographiques ou de prononciation.

¹¹ Source: Mercier, J., Le français tel, qu'il se parle en Belgique, Paris-La renaissance de Livre, 2000

Si, pour vous, „ça ne vient pas à cinq minutes“ (c'est à dire si vous n'êtes pas à cinq minutes près), nous pourrions longtemps encore dissenter à ce sujet.

Le navetteur

Navetteur est un belgicisme. Il s'agit d'une „personne qui fait la navette par un moyen de transport collectif ou personnel entre son domicile et son lieu de travail“. On essaiera cependant de bien prononcer [na-vè-teur] et pas [nav'teur]. Il n'existe aucun équivalent en France.

De la caricole au waterzooi

La liste est longue des mots gourmands typiquement belges. Commençons par les grands classiques. On sait que le *chicon* est l'„endive“. On sait que la fameuse *caricole* de Bruxelles est un „bigorneau“, que le *filet d'Anvers* est une viande de boeuf ou de cheval fumée et le *filet américain* „un steak tartare“.

Il ne s'agit pas seulement des mots isolés mais toutes les parties du discours sont concernées par les belgicisms. Que ce soit au niveau de l'article „il y a tout des crasses dans ce verre“ ce „tout des“ prend la place de l'article indéfini tout des crasses est dit pour „des crasses“ ou de l'adjectif : „ce petit bout de chique „crollé“ mangeait des speculoos dans une jatte de café“ Ce petit gamin bouclé...; ou de la préposition: il est tombé „bas de“ son vélo au lieu de à bas de.

On parle de l'assourdissement des sonores – lorsque les consonnes finales sont des sonores, il y a une tendance à relâcher la vibration des cordes vocales. Et à produire donc la consonne sourde correspondante. (Trombe [tromp'] dogue [dok']).

On parle de l'escamotage de consonne – lorsqu'un mot se termine par deux consonnes, la seconde consonne est souvent escamotée (Table [tap])

Puis il y a des mots de l'ancien français qui survivent en Belgique (par exemple: entiereté, endéans). On appelle ces mots *belgicisms par archaïsme*.

Les wallonismes sont des locutions typiques du français de Wallonie, le plus souvent dus à l'influence du wallon (utilisation abusive de l'auxiliaire "avoir", concordance "wallonne" du conditionnel (je n'en peux rien, je ne peux mal, une gosette).

Les Flandricismes sont des expressions ou mots directement issus du néerlandais ou du flamand (par exemple: Viens une fois voir, je l'ai besoin, je vais soigner pour vous...).

Les Germanismes sont de mots issus de l'allemand.

La Belgique administrative possède ses propres termes et expressions, qui sont inconnus en France. Les belgicisms administratifs sont par exemple: préfet d'athénée, échevin.

Il faut préciser que certaines caractéristiques du français de Belgique sont communes à l'ensemble des différentes régions formants la partie francophone du pays. D'autres, par contre, sont propres à un territoire parfois petit.

1.1.2 A propos du wallon

La partie francophone du pays - Wallonie peut être subdivisée selon des caractéristiques communes, du point de vue des belgicisms utilisés.

Wallonie occidentale: dialecte picard (Tournai, Ath, Mons)

Wallonie centrale: wallon-namurois et ouest-wallon (Mons, Charleroi, Namur)

Wallonie orientale: wallon-liégeois (Liège)

Wallonie méridionale: sud-wallon, wallon-lorrain (Sud)

Le wallon est une langue régionale, est compris par une majorité de la population, mais il est peu parlé. On dit du wallon qu'il est le plus germanique des latins.

Il ne possède aucun statut officiel, mais à sa propre grammaire et un vocabulaire original.

Les règles d'orthographe wallonne les plus souvent utilisées ont été mises au point par Jules Feller en 1901.

L'orthographe wallone a été codifiée et normalisée au début du XXème siècle. Les règles sont basées sur la prononciation par rapport au français - par exemple: é (é fermé - dé, pé, tché); è (è bref: ouvert café, tikwé); a (a bref-latia, canada) â (â long-cordâge, âdge); x final est remplacé par s au pluriel comme au singulier (deûs, mieus).

Le wallon est avant tout, à l'origine, une langue parlée, et même la littérature wallone est plus faite pour être récitée.

Il est divisé en 4 dialectes: est-wallon (Liège), centre-wallon (Namur), ouest-wallon (Nivelles-Charleroi), sud-wallon (Ardenne).

Voici le texte en wallon:

Em' Tchat

Em' tchat est roucha, mais c'est ni pou ça qui n'est ni bia. I s'apèle Lagardère
Au matin, quand èm' man crie après mi, i monte dins m'tchambe aussi rède qui pû;
adon, i vi r'letchi m'nez èyè met s'queûwe dins m'bouche.
Quand il a dèskindu in bas, i saute su m'èscou, mais djè l'met à terre pasqui m'impétche
dè m'habiye. I djouwe avè mes lacets quand djè met mes solès.

Willy Nivelles

*Mon chat est roux, mais ce n'est pas pour cela qu'il n'est pas beau. Il s'appelle
Lagardère.*

*Au matin, quand ma mère m'appelle, il monte dans ma chambre aussi vite qu'il peut;
Alors il vient lècher mon nez et met sa queue dans ma bouche.*

*Quand il est descendu, il saute sur mes genoux, mais je le mets par terre car il
m'empêche de m'habiller.*

Il joue avec mes lacets quand je mets mes souliers.

Willy Nivelles

1.2 La littérature¹²

Le Royaume de Belgique, issu de la révolution de 1830, n'a pas connu de véritable activité littéraire avant 1880. Vers 1880 des jeunes revues voient le jour mais éphémères bien souvent.

Le seul écrivain français de Belgique qui s'impose avant 1880 est

Charles de Coster (1827-1879)

Solitaire, n'ayant jamais connu le succès de son vivant, il a écrit avec une force et une verve remarquables, une sorte d'épopée du peuple flamand qui, plus tard, fera figure d'épopée nationale.

Son chef-d'œuvre „La Légende et les Aventures héroïques, joyeuses et glorieuses d'Ulenspiegel et de Lamme Goedzak au pays de Flandres et ailleurs“ est publiée en 1867. Le héros, Ulenspiegel - c'est de son nom que vient le mot „espiègle“- un farceur truculent et grossier dont la tradition a multiplié les plaisanteries et les mauvais tours.

L'histoire, riche en anecdotes drolatiques, est située en Flandre à une époque où la population s'insurge contre la domination espagnole.

Emile Verhaeren (1835 – 1916)

Il a évolué du naturalisme. Ces poèmes sont très influencés par le symbolisme où il pratique le vers libre. Ces principaux recueils sont Les moines, Les Heures claires, Les campagnes hallucinées.

En 1920 l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique a été fondée. Maeterlinck, Mockel, Gille étaient parmi ses premiers quatorze membres. Le prix le Rossel aussi prestigieux que le Goncourt en France a été créé.

¹² Source: Joiret, M.-Bernard M.A., Littérature belge de la langue française
<http://fr.wikipedia.org/wiki/Belgique>

La production du 20ème siècle est abondante et il nous reste l'embarras du choix lorsqu'on veut nommer des auteurs remarquables.

Maurice Maeterlinck (1862-1949)

C'est un auteur dramatique, poète et essayiste philosophique belge de la langue française. Le symbolisme et le mysticisme alimentent ses drames (la princesse Madelaine, Pelléas et Mélisande).

Son recueil poétique „Les Serres chaudes“ paraît en 1889 qui n'est pas passé inaperçu dans les milieux symbolistes.

Maeterlink a écrit les essais sur le monde animal (La vie des termites 1927) ou monde végétal (L'intelligence des fleurs). La guerre de 1914 le détermine à publier de nombreux articles.

En 1911, le Prix Nobel de Littérature lui est attribué pour un drame l'Oiseau bleu.

Jean Ray (1887 – 1964)

C'est un écrivain belge bilingue. Son vrai nom est Jean Raymond Marie de Kremer. Il est Jean Ray lorsqu'il écrit en français et John Flanders lorsqu'il écrit en flamand.

Il occupe la place importante au sein de l'école belge du fantastique. Son œuvre caractérise des histoires peuplées de fantômes et de créatures de l'au-delà. C'est la peur qui joue le rôle principal dans ses romans.

Son fameux premier roman Malpertuis (1943) repose sur les grands mythes grecs et l'abolition de l'espace et du temps et il a le ton inquiétant et onirique.

Maurice Carême (1889-1978)

Il est un poète belge d'expression française et un de plus célèbres poètes wallons. Il est auteur de près de 90 recueils de poèmes, contes, romans, nouvelles, légendes et essais. Son enfance heureuse est une des sources d'inspiration de son œuvre.

Henri Michaux (1899-1984)

Il est un écrivain, poète, peintre d'origine belge d'expression française. Mais il est naturalisé français en 1955. Il n'a pas appartenu au mouvement du surréalisme mais son œuvre est souvent rattachée à ce courant. D'abord il s'intéresse à la médecine puis il s'abandonne.

En 1922 il commence à écrire les premiers textes. Il écrit les lettres poétiques – Les rêves et La Jambe, il rédige des carnets de voyages réels: (Une barbare en Asie 1933), ou imaginaires: (Ailleurs 1948). Il publie aussi des récits de ses expériences avec les drogues, la mescaline: (Misérable miracle 1956), des recueils d'aphorismes et de réflexions (Passages 1950).

Marguerite Yourcenar (1903 – 1987)

Son vrai nom est Marguerite Clunewerch de Crayencour. Elle était romancier et poète, mais aussi traductrice, essayiste et critique.

Elle est la première femme élue à l'Académie française. Son œuvre, qui sonde le passé familial, mythologique ou historique, a connu un succès mondial avec Mémoires d'Hadrien et l'Œuvre au noir dont les héros balancent, à son image, entre goût de la connaissance et tentation de la chair.

Georges Simenon (1903 -1989)

Il est un écrivain belge de la langue française. Il a été surtout un romancier (192 romans, 158 nouvelles, des reportages, des œuvres autobiographiques). C'est un auteur belge le plus traduit dans le monde. Il a vécu sa jeunesse à Liège (romans Crime impuni, Le Locataire), puis en 1922 il part à Paris pour vivre la vie de vrai artiste.

En 1930 il publie une série de nouvelles du commissaire Maigret qui sont écrites à la demande de Joseph Kessel. En 1932 il part pour les voyages en Afrique, en Europe de l'Est, en URSS et en Turquie et fait une longue croisière en Méditerranée.

Après il a passé la plupart de temps à la Rochelle où il situe trente-quatre romans et nouvelles (Le Voyageur de la Toussaint, Les Fantômes du Chapelier). Simenon passe la Seconde Guerre en Vendée. Il a entretenu une correspondance avec André Gide. Après la guerre, il s'est installé aux Etats-Unis. En 1952, il est reçu à l'Académie royale de Belgique et il est revenu définitivement en Europe, en Suisse.

En 1972, il renonce au roman et il écrit une longue autobiographie de 21 volumes. Plus de cinquante films ont été tournés par le cinéma à partir d'une œuvre de Georges Simenon. Il existe plusieurs séries de téléfilms liées au commissaire Maigret dans plusieurs pays.

Jacqueline Harpman (1929)

Elle est une écrivaine belge de la langue française et elle est aussi psychoanalyste. Elle a reçu le prix Médicis pour *Orlanda* qui se déroule à Bruxelles. Ces œuvres opèrent comme des ondes dans l'âme féminine, sont très authentiques. Son dernier livre de récits et des réflexions „La vielle dame et moi“ apparut en 2001.

Amélie Nothomb (1967 au Japon)

Elle est une écrivain belge de la langue française. Elle écrit depuis de l'âge de dix-sept ans. Elle raconte de son enfance dans son roman *Métaphysique des tubes*.

Elle étudie la philosophie à l'université à Bruxelles. Elle a retourné au Japon, mais en 1992 elle est revenue en Belgique et elle publie *Hygiène de l'assassin*, en 1997 roman *Attentat*, elle se met elle-même en scène en roman *Robert de noms propres*.

On la trouve originale pour son choix du sujet, pour la précision du vocabulaire. Elle fascine par la laideur et la monstruosité, elle excelle dans les portraits excessifs.

1.3 La peinture

S'il est un domaine où la Belgique est riche, c'est bien dans l'activité artistique. Toutes les écoles et les courants ont été présentés en Belgique au cours des siècles, comme l'art mosan, la peinture flamande, le gothique flamboyant, le symbolisme, l'Art nouveau et, le surréalisme, ils ont donné naissance à certains des chefs-d'œuvres les plus marquants.

La peinture belge commence au XVème siècle avec une école des *primitifs flamands* dans laquelle excelle Jan Van Eyck (la peinture à l'huile, effets de lumière et d'ombre).

La période de la *Renaissance* est représentée par Pierre Bruegel (folklore paysan). Pierre Paul Rubens et Antoine van Dyck sont des maîtres du *réalisme* du XVIIème siècle.

À la fin du XIXème siècle on retrouve en Belgique le courant de l'*impressionisme* chez Félicien Rops (son œuvre "La tentation de Saint Antoine") et James Ensor (son œuvre: "L'entrée triomphale du Christ à Bruxelles").

Parmi les meilleurs peintres du *symbolisme* du XXème siècle figure Fernand Khnoff (ses œuvres: "Un Masque au Manteau Blanc, Portrait de Demoiselle Van der Echt").

Un autre mouvement de pensée de l'entre-deux-guerres issu du dadaïsme est le *surréalisme* qui représente le mieux l'art belge.

Le maître du mouvement surréaliste wallon est René Magritte ("Ceci n'est pas une pipe", "La Clairvoyance") et aussi Paul Delvaux ("Le Mirage", "Trains du soir").

Comme artistes contemporains sont considérés Pierre Alechinsky ("Bleu Processionnaire") et Pol Bury ("Fontaine 12*12 triangles convexes").

1.4 L'architecture

Le plus ancien exemple du *style pré-romane* en Belgique est la basilique Saint-Usmarus de Lobbes. L'un des monuments les mieux conservés de la période *romane* est la Collégiale Sainte- Gertrude de Nivelles, qui date de 1046.

Au XVème siècle on construit les cathédrales *gothiques* à Anvers, à Malines.

Au cours du XVIème siècle l'influence de la *Renaissance* est visible dans l'architecture bourgeoise à Liege et à Anvers.

Aux XVIIème et XVIIIème siècles le *baroque* se montre sur des maisons des Corporations qui entourent la Grande-Place de Bruxelles et sur les façades de Gand.

Au début du XXème siècle, la Belgique est l'un des premiers pays où fleurit l'Art nouveau. *L'Art nouveau*: un style artistique qui mélange les anciens matériaux comme le bois, la pierre avec les nouveaux comme l'acier, le verre. En effet, les motifs habituellement représentés sont des fleurs, des plantes, des arbres, des animaux, ce qui affirme l'harmonie, l'élégance dans la nature.

Henry Van de Velde et Victor Horta sont des architectes belges renommés de cette période.

Victor Horta a construit l'Hôtel Tassel (en 1893), Le Palais de Beaux-Arts de Bruxelles (1929) etc.

1.5 La musique

À la Renaissance, c'était Roland de Lassus. Peu de choses à dire avant la fin du XVIIème siècle André-Modeste Grétry crée quelques opéras-comiques avec succès.

À l'indépendance, on organise *l'enseignement musical* qui permet la formation et l'émergence de grandes figures comme César Franck, Guillaume Lekeu et plus tard,

Paul Gilson et Jean Absil, Eugene Ysaye et Arthur Grumiaux, violonistes, Henri Pousseur et Pierre Bartholomé en musique contemporaine, Philippe Herreweghe et Sigiswald Kuijken en musique baroque.

La Belgique a donné au monde plusieurs excellents compositeurs, chanteurs et musiciens.

Il faut citer Jacques Brel, Adamo, Annie Cordy, Jean Vallée, Julos Beaucarne, Paul Louka, Frédéric François, Plastic Bertrand, Pierre Rapsat, Philippe Lafontaine, Lio, Victor Lazlo, le groupe Zap Mama, Sandra Kim, Maurane et Axelle Red, une flamande qui a interprété l'hymne de la Coupe du Monde 1998, Arno, Johan Verminnen, Clouseau, Wil Tura et Helmut Lotti chez les Flamands.

En jazz, de grands noms aussi : Toots Thielemans, Philippe Catherine, Charles Loos, Sadi, Steve Houben...

A l'époque actuelle, toutes les formes musicales sont populaires, comme le rock, le rap ou le rap, la chanson, le jazz etc.

Le groupe décalé Stella déclame depuis plus de dix ans des jeux de mots "à la belge" dans toutes ses compositions, puis c'est Dani Klein avec son style "piano bar", le groupe de Starlam choisit le hip-hop. Le groupe féminin Zap Mama a obtenu le succès dans le monde avec sa musique ethnique bruxelloise qui mélange le soul, le gospel et les rythmes afro-cubains.

On organise des *festivals* de musique chaque année en Belgique, c'est le festival "Couleur café" à Bruxelles, "Sfinx festival" à Boechout, "Francofolies" de Spa.

1.6 Le cinéma et le théâtre

Le septième Art et la Belgique entretiennent une relation centenaire.

La première démonstration publique de cinéma a lieu le 1er mars 1896 à la Galerie du Roi, à Bruxelles.

Parmi les cinéastes belges se font connaître Alfred Machin, Charles Dekeukeleirt et Henri Storck (les années 30 et l'école documentaire belge).

En 1971 Raoul Servais reçoit la Palme d'Or de Cannes pour "Harpya", Hugo Claus, Roland Verhavert; dans les années 60; Marc Didden (Brussel by night), Chantal Ackerman (Golden Eighties); les réalisateurs des années 90 sont Marleen Gorris avec son film "Antonia"(1995), Jean-Pierre et Luc Dardenne pour leurs films "Rosetta", "La Promesse"; Gérard Corbiau "Le maître de musique" etc.

Il ne faut pas oublier les auteurs et des vedettes renommées: Jean Claude Van Damme (le film Asterix aux Jeux Olympiques 2007), Benoît Poelvoorde (le film – Podium 2004), Jean Claude Drouot (le film Le Bonheur), Marie Gillain, Cécile de France (film Haute tension 2003), Alexandra Vandernoot (Le film – Le dîner de cons 1997) etc.

Chaque année ont lieu de nombreux festivals en Belgique: le festival du film d'amour de Mons, le festival du film fantastique de Bruxelles, le festival du film de Namur, de Gand.

En 1700, le Théâtre de la Monnaie a été construit en Belgique, c'était le premier grand théâtre d'opéra. Maurice Maeterlink est le premier écrivain et auteur dramatique belge francophone.

1.7 La bande dessinée (bédé)

C'est un art littéraire où une histoire est racontée grâce à des images. La bande dessinée est en Belgique considérée comme un "art à part entière", neuvième art.

Des dessins sont accompagnés de bulles (phylactères) dans lesquelles on trouve le texte (explicatif ou dialogue). Dans les pays francophones le mot „bande dessinée“ peut être remplacé par l'expression „illustrés“.

Elle a démarré en 1929 avec *Hergé* (inventeur de la ligne claire) qui a fait voyager son jeune reporter *Tintin* aux quatre coins du monde et aussi sur la lune dans le journal „Le petit Vingtième“.

Les auteurs les plus connus sont Rob-Vel (son personnage de Spirou), Morris (son cowboy Lucky Luke), André Franquin (créateur de Marsupilami, Gaston Lagaffe), Pierre Culliford dit Peyo (Les Schtroumpfs), Jean Roba et Laurent Veron (Boule et Bill), Willy Vandersteen (Bob et Bobette), Greg (Achille Talon), Edgar Pierre Jacobs (Blake et Mortimer), Cauvin et Lambillotte (Les Tuniques Bleues).

Le Centre belge de la bande dessinée est situé dans un bâtiment Art-Nouveau qui a été construit par Victor Horta. On y trouve tant d'anciennes bandes dessinées que des nouvelles créations.

1.8 Les médias belges

Les plus grands quotidiens *Le Soir*, *La Libre Belgique*, *La Nouvelle Gazette* sont écrits en français. *La Dernière Heure* et *La Lanterne* sont les journaux populaires.

Le Soir est un quotidien généraliste fondé en 1887.

Les chaînes de télévision nationales francophones sont au nombre de cinq.

La RTBF est une télévision publique depuis 1960 (*La Une* et *la Deux*).

RTL-TVI est une chaîne de télévision commerciale, a été créée en septembre 1987.

Puis Club RTL privée fait partie de RTL Group depuis 1995.

PLUG TV est une chaîne privée qui s'adresse aux jeunes de 15-34 ans, elle existe depuis 2004.

Les réseaux de radio sont nombreux. On peut choisir les radios privées (Radio Contact, Bel RTL) ou les radios publiques (Pure FM, La Première, VivaCité).

VII. REPÈRES QUOTIDIENS

1. Les fêtes¹³

1.1 La fête nationale

La Belgique est à la fois un pays très ancien et indépendant depuis peu. Les Belges ont été mentionnés pour la première fois, il y a 2.000 ans, par Jules César dans son livre sur la guerre des Gaules. Toutefois, le pays n'a accédé à l'indépendance qu'en 1830.

La fête nationale est fixée au 21 juillet par une loi du 27 mai 1890.

C'est le 21 juillet 1831 que le premier roi des Belges, Léopold Ier, a prêté serment de fidélité à la Constitution belge, élaborée par le Congrès national et reconnue le 7 février 1831, ainsi qu'aux lois belges.

1.2 Les fêtes et les drapeaux communautaires et régionaux

Le 27 septembre, c'est la Fête de la Communauté française, en souvenir de la victoire, en 1830, des patriotes sur les troupes hollandaises dans le parc de Bruxelles.

Le 11 juillet, c'est la Fête de la Communauté flamande, en commémoration de la Bataille des Éperons d'Or, en 1302, au cours de laquelle le comte de Flandre, avec l'aide des milices communales, a battu les troupes du roi de France près de Courtrai.

Le 15 novembre, on a la Fête de la Communauté germanophone, le jour de la fête du Roi, "Fête de la Dynastie".

Le 6 décembre, on fête St Nicolas.

Le troisième dimanche du mois de septembre, c'est la Fête de la Région wallonne.

¹³ Source: <http://belgium.be/eportal/index.jsp>

Le 8 mai, c'est la Fête de la Région de Bruxelles-Capitale.

Le drapeau de la Communauté française est un coq rouge sur fond jaune. C'est également l'emblème de la Région wallonne.

Le drapeau de la Communauté flamande symbolise un lion noir aux griffes et à la langue rouge. sur fond jaune.

Sur le drapeau de la Communauté germanophone il y a un lion rouge entouré de neuf quintefeuilles bleues sur fond blanc.

C'est un iris jaune sur fond bleu qui symbolise la région de Bruxelles-Capitale sur son drapeau.

L'emblème héraldique est devenu le Lion belge (Leo Belgicus), lion jaune aux griffes et à la langue rouges, sur fond noir. Il est notamment représenté sur le petit sceau de l'Etat, qu'on retrouve sur les lettres et enveloppes de l'administration publique fédérale.

1.3 Les fêtes populaires

Le carnaval fait partie du patrimoine culturel.

On distingue trois types de carnivals :

- ceux de la tradition rhénane dans les cantons de l'est (Eupen) ;
- ceux de la tradition wallonne (Binche, Malmedy) ;
- ceux du Laetare à la mi-carême (Fosses-la-Ville, Stavelot).

Les provinces du Brabant wallon, du Hainaut, de Liège, de Luxembourg et de Namur trouvent dans le monde *des fêtes et traditions populaires* de nombreux liens; chacune offrant sa spécificité, sa sensibilité, son histoire.

Dans le Hainaut, le carnaval de *Binche* est animé par *les Gilles*. Celui-ci se déroule 49 jours avant Pâques juste avant le Cârême et se développe tout au long des jours „gras“: dimanche gras, lundi gras, mardi gras, chacune de ses journées possède sa tradition.

Le carnaval d'*Eupen* s'étend du samedi au mardi avant les Cendres. Le Prince Carnaval, intrônisé le samedi soir, symbolise toute l'exubérance des jours fous d'avant le Carême.

Certains carnivals font appel *aux géants*. Ce sont d'énormes répliques de bois et de tissus portés par des solides gaillards.

Les festivités de printemps, les marches Napoléoniennes, les 24 heures du vélo sont aussi l'occasion de faire la fête.

2. La gastronomie

La Belgique a une bonne réputation en matière de gastronomie.

Les plats traditionnels côtoient les produits régionaux.

C'est le *chocolat* qui fait partie de l'identité nationale belge. "Côte d'Or" et son éléphant, le nom du magasin créé à Bruxelles par Charles Neuhaus en 1883.

La praline est une spécialité belge, il s'agit d'une friandise ou une bouchée de chocolat fourrée, aux multiples saveurs (Léonidas, Galler, Marcolini).

Parmi les autres sucreries il faut nommer: Spéculoos - les biscuits aux épices sucrés qui accompagnent le café; Couques de Dinant - galettes hyper-dures au miel, cuites dans des moules en bois, Gozettes - chaussons fourrés aux pommes, Massepain - pâte d'amande sucrée en forme de cochon ou de fruit.

La Belgique compte ainsi 80 sortes de *fromages* durs et mous comme Le Herve et Le Maredsous et les fromages blancs.

La boisson nationale est la *bière*. Plus de 450 bières différentes y sont brassées: des bières blondes, brunes, blanches, rousses, ambrées, rouges, à fermentation spontanée, trappistes ou d'abbaye, sans alcool, ...etc. Les bières typiquement belges sont la Chimay, l'Orval, la Westmalle, les Lambics, la Gueuze, la Kriek, la Stella-Artoise, la Leffe etc.

Les *frites* occupent une place à part entière dans la culture gastronomique du pays. Ce sont les *moules et frites* qui sont un symbole belge.

Les villes de Flandre occidentale sont connues pour les sucreries : la "babelutte" est une spécialité d' Ypres et de Furnes, les Courtraisiens dégustent la "Kalletaart".

Gand est connue par le waterzooi (poulet et légumes), le hochepot, les carbonnades mais aussi les douceurs comme les "mokken", petits gâteaux ronds au sirop. Anvers est surtout connue pour ses petits gâteaux en forme de main et pour une eau-de-vie – la genièvre.

De plus, chaque région possède une préparation traditionnelle de viande ou de poisson. Les plats les plus appréciés sont ceux à base de poissons et de moules de la mer du Nord.

Mais il faut aussi mentionner le lapin à la bière, les chicons au gratin, les carbonnades à la gueuze, du stoemp, des caricoles, le jambon d'Ardenne, la flamiche (tarte salée chaude au fromage de Namur), les filets de soles à l'ostendaise, le coucou de Malines, le filet américain, la salade liégeoise, les truites fraîches et les écrevisses d'Ardenne.

A Dinant, l'escavêche de la Meuse de Dinant, la gosette aux pommes, la tarte au riz, les avisances (saucisses enrobées de pâte feuilletée), la fricassée (omelette au lard), la schubertine (truite à la crème) et la skinée à l'étuvée (porc) sont des spécialités de Namur.

3. Les sports

Le football est devenu le sport le plus populaire. Les Diables Rouges est le nom de l'équipe nationale du football.

Le deuxième sport national est le cyclisme. Le célèbre champion Eddy Merckx a gagné 525 courses sur 1800 disputées de 1961 à 1978.

Parmi les autres sports il faut citer le motocross, le judo et le tennis où se battent les compatriotes Justine Henin et Kim Clijsters.

4. Les Transports

Le réseau autoroutier belge est très développé, il bénéficie de la plus forte densité au monde.

Le réseau ferroviaire belge est le premier construit sur le continent et le plus dense au monde.

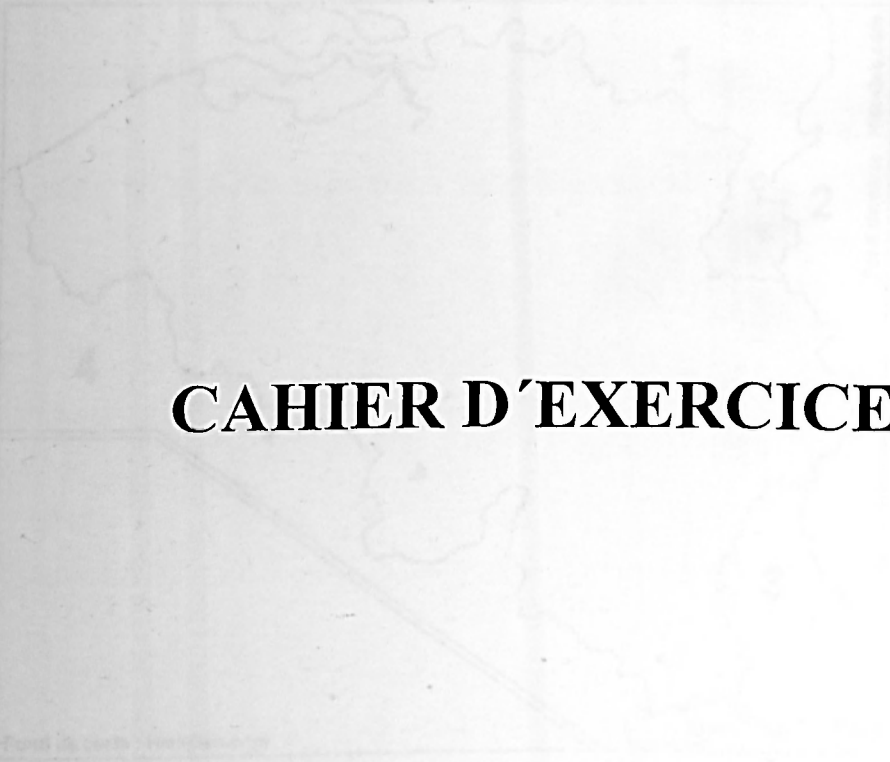
Le réseau navigable s'appuie sur les deux grands fleuves belges: La Meuse et l'Escaut.

La Belgique compte plusieurs ports maritimes dont Anvers, Gand, Zébrugge et Ostende.

La Belgique possède un aéroport national (Bruxelles-National) et quatre aéroports régionaux (Anvers-Deurne, Charleroi-Gosselies, Liège-Bierset et Ostende-Middelkerke).

LES REPERES GEOGRAPHIQUES

1) Ecrivez les noms des pays qui entourent la Belgique, sur le carte.



CAHIER D'EXERCICES

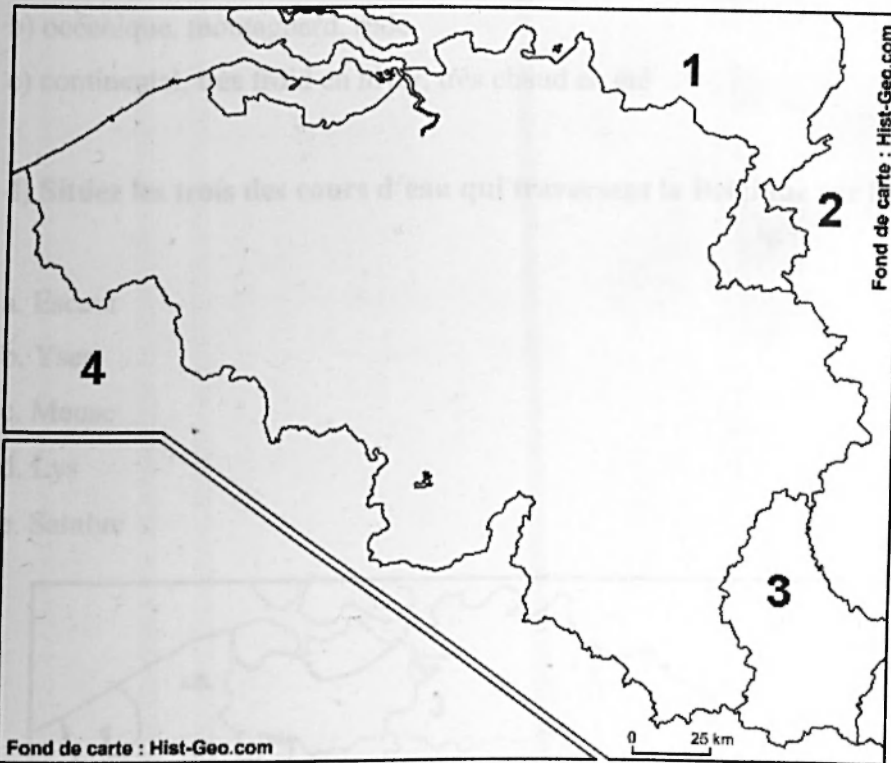
2) Complétez.

- La Belgique est entourée par pays.
- Au Nord, ce sont les
- A l'Est, c'est l'..... .
- Au Sud-Est, c'est le
- Au Sud, c'est le
- Au Nord se trouve la mer du

I. REPÈRES GEOGRAPHIQUES

→ p. 14

1) Ecrivez les noms des pays qui entourent la Belgique, sur la carte



2) Complétez

La Belgique est entourée par pays:

Au Nord, ce sont les

A l'Est, c'est l'

Au Sud-Est, c'est le

Au Sud, c'est la

Au Nord se trouve la mer du

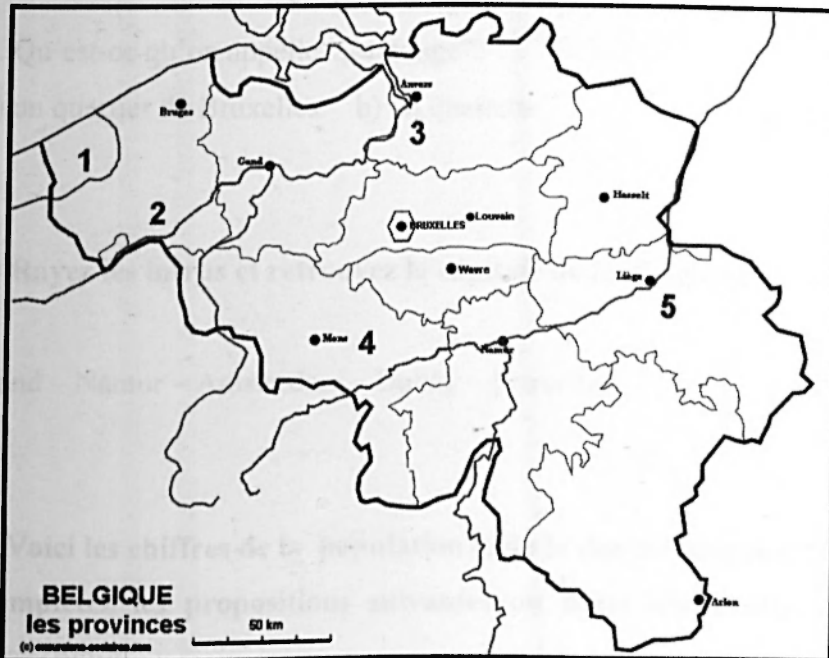
3) Trouvez la bonne réponse

Le climat de la Belgique est

- a) océanique, tempéré, humide
- b) océanique, montagnard, rude
- c) continental, très froid en hiver, très chaud en été

4) Situez les trois des cours d'eau qui traversent la Belgique sur la carte

- a. Escaut
- b. Yser
- c. Meuse
- d. Lys
- e. Sambre



5) Cochez la bonne réponse

1. A quelle chaîne de montagne appartient le point élevé le Signal de Botrange?

- a) Alpes
- b) Hautes Fagnes
- c) Jura

2. Lequel de ces pays n'a pas de frontière avec la Belgique?

- a) Le Luxembourg b) Le Monaco c) La France

3. Quelle est le nom de la région située au sud de la Belgique?

- a) Les Flandres b) La Wallonie c) La Côte d'Azur

4. Combien d'habitants y-a-t-il environ en Belgique?

- a) 10 millions b) 55 millions c) 1million

5. Quelle est la superficie de la Belgique?

- a) 30.513km² b) 57.330km² c) 42.666km²

6. Yperite est le nom?

- a) d'une sucrerie belge b) d'un gaz c) d'un minéral

7. Qu'est-ce qu'on appelle „Matongé“?

- a) un quartier de Bruxelles b) un quartette c) un quart de tarte

6) Rayez les intrus et retrouvez la capitale de la Belgique

Gand – Namur – Amsterdam – Dubay – Bruxelles

7) Voici les chiffres de la population et de la densité (population au 1/1/1998).

Complétez les propositions suivantes ou faites une croix (x) dans la case qui correspond

Région wallone – 3 326 707 d'habitants, 197 hab/km²

Région flamande – 5 912 382 d'habitants 437hab/km²

Région de Bruxelles – Capitale – 953 175 d'habitants, 5 920 hab/km²

La Région de Belgique la plus peuplée est la

La Région de Belgique la plus densément peuplée est la

La Région de Bruxelles – Capitale est 6 fois *plus* dense que la Belgique.

10 fois

18 fois

26 fois

La Flandre est *plus ou moins* peuplée que la Wallonie?

8) Combinez les photos avec les bonnes descriptions



1



2



3



4



5



6



7



8

a. Cathédrale St Michel et Ste Gudule

b. Bourse de Bruxelles

c. Hôtel de ville

d. Palais royal

e. Notre Dame de Sablon

f. Fontaine Anspach

g. Place du Musée

h. Parlement européen

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.

9) Cochez la bonne réponse

1. Qui est devenu le patron de Bruxelles ?
a. St Michel b. St Guy c. St Pierre
2. Qui est Manneken Pis?
a. un personnage de BD b. le symbole de la ville c. une marque du parfum
3. Qu'est-ce qu'on entend par „neuvième Art“?
a. la gastronomie b. la bande dessinée c. le bricolage
4. Comment s'appelle la plus ancienne église de la Belgique?
a. L'église St Pierre b. Le Notre Dame de Sablon
c. La cathédrale St Michel et Ste Gudule

10) Reliez les musées à leurs spécificités

- | | |
|--|--|
| 1. Le musée de Sciences naturelles | a. les civilisations anciennes |
| 2. Le musée des Instruments de Musique | b. les voitures, les avions, les armes |
| 3. Le musée d'Art et d'Histoire | c. les squelettes de dinosaures |
| 4. Le musée de Beaux-Arts | d. les instruments de musique |
| 5. Le musée de Cinquantenaire | e. l'art ancien et moderne |

1.	2.	3.	4.	5.

11) Reliez chaque monument ou site à la catégorie qui lui correspond

- | | |
|----------------------------------|--|
| 1. le site naturel | a. Le parc Walibi |
| 2. le parc d'attractions | b. Le château de Laeken |
| 3. le monument et site religieux | c. La cathédrale St Michel et Ste Gudule |
| 4. le monument politique | d. Le Parlement européen |
| 5. le monument royal | e. La forêt de Soignes |
| 6. le complexe cinématographique | f. Kinépolis |

1.	2.	3.	4.	5.	6.

II. REPÈRES HISTORIQUES

→ p. 21

1) Reliez les événements de 1 à 8 aux dates pour reconstituer cette chronologie de l'histoire de la Belgique

1815 1830 1880 1912 1962 1970 1980 1993

1. La Belgique appartient encore aux Pays-Bas
2. La création de la frontière linguistique
3. La mise en place du gouvernement et du parlement wallon
4. La langue flamande peut-être utilisée pour la justice, l'administration et l'enseignement
5. La création des trois régions et des trois communautés
6. L'indépendance et création de la Belgique
7. La création de l'Assemblée wallonne
8. La Belgique devient un Etat fédéral

2) Reliez les événements de gauche aux dates indiquées

- | | |
|---|------|
| 1. La bataille de Waterloo | 1948 |
| 2. L'indépendance de la Belgique | 1958 |
| 3. L'annexion du Congo | 1831 |
| 4. La création du Benelux | 1815 |
| 5. L'exposition universelle de Bruxelles | 1970 |
| 6. La formations des trois régions belges | 1908 |

1.	2.	3.	4.	5.	6.

3) Trouvez la réponse en consultant le dictionnaire

1. Que signifie le mot „dynastie“?

2. Quand fête-t-on la dynastie?

- a. le 15 novembre b. le 20 novembre c. le 15 décembre

3. Que veut dire le mot „colonie“?

4. En quelle année est-ce que le parlement belge a voté l'annexion du Congo?

- a. 1908 b. 1960 c. 1848

5. Depuis quand Congo devient-il indépendant?

- a. 1908 b. 1960 c. 1958

4) Voici six noms des rois belges. Mettez les rois dans le bon ordre selon la période de leurs règnes

- a. Léopold Ier
- b. Albert II
- c. Albert Ier
- d. Léopold III
- e. Baudouin Ier
- f. Léopold II

1.	2.	3.	4.	5.	6.

5) Coloriez la période qui correspond aux règnes de ces rois sur la ligne du temps. (Léopold Ier en bleu, Léopold II en rouge, Albert Ier en vert, Léopold III en jaune, Baudouin Ier en orange, Albert II en brun).

1830 1840 1850 1870 1880 1890

1900 1910 1920 1930 1940 1950

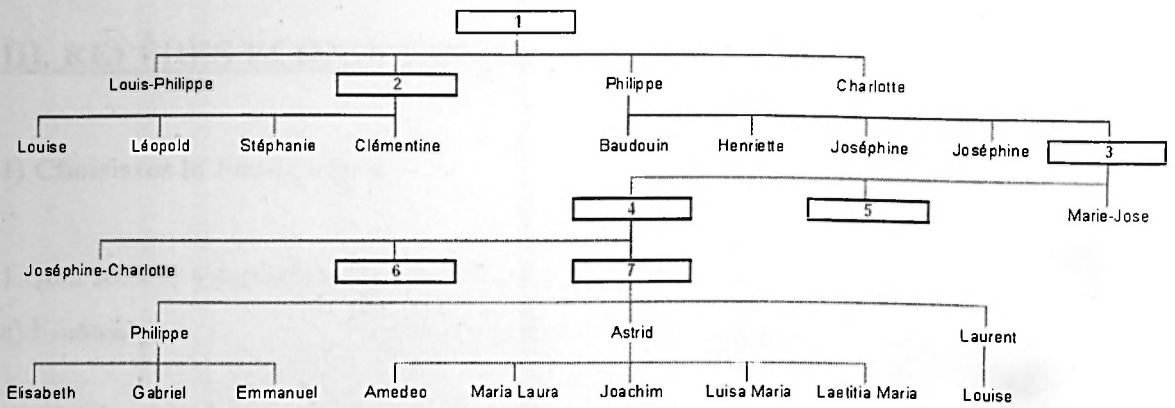
1960 1970 1980 1990 2000 2010

6) Placez aussi sur la ligne du temps

- a. L'indépendance de la Belgique
- b. La Grande Guerre mondiale
- c. La Deuxième Guerre mondiale

7) Complétez l'arbre de la dynastie belge

- a. Léopold Ier
- b. Albert II
- c. Albert Ier
- d. Léopold III
- e. Baudouin Ier
- f. Léopold II
- g. Charles



8) Rayez les 5 noms de la liste qui ne sont pas des personnages historiques belges

Napoleon

Albert II

Charles de Gaule

Léopold Ier

Reine Fabiola

Louis XIV

Vercingétorix

Jeanne d'Arc

Baudouin Ier

Albert Ier

III. REPÈRES ÉCONOMIQUES

→ p. 24

1) Choisissez la bonne réponse

1. Quel secteur a actuellement une position majoritaire?

- a) l'industrie b) les services c) l'agriculture

2. Qu'est-ce qu'on comprend sous le notion „secteur traditionnel“?

- a) l'industrie b) l'agriculture c) les services

3. Le secteur de l'industrie est plus développé?

- a) en Flandre b) en Wallonie

4. Quand l'euro a été adopté en Belgique?

- a) le 1er janvier 1999 b) le 1er janvier 2003

2) Rayez les institutions qui siègent à Bruxelles

L'OTAN, le Parlement européen, le Parlement fédéral belge, l'UNESCO, l'OSN, le BIT, le Conseil d'Europe, le TGV

3) **Trouvez le nom:** de la communauté formée par la Belgique, les Pays-bas et le Luxembourg

X E E U B N L _____

: de la monnaie valide en Belgique.

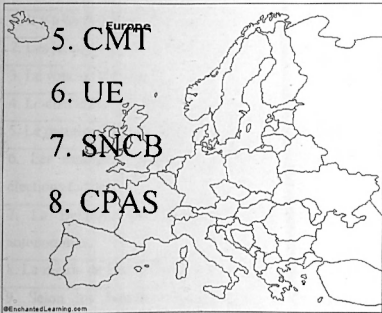
R E U O _____

4) Reliez les sigles à leur signification

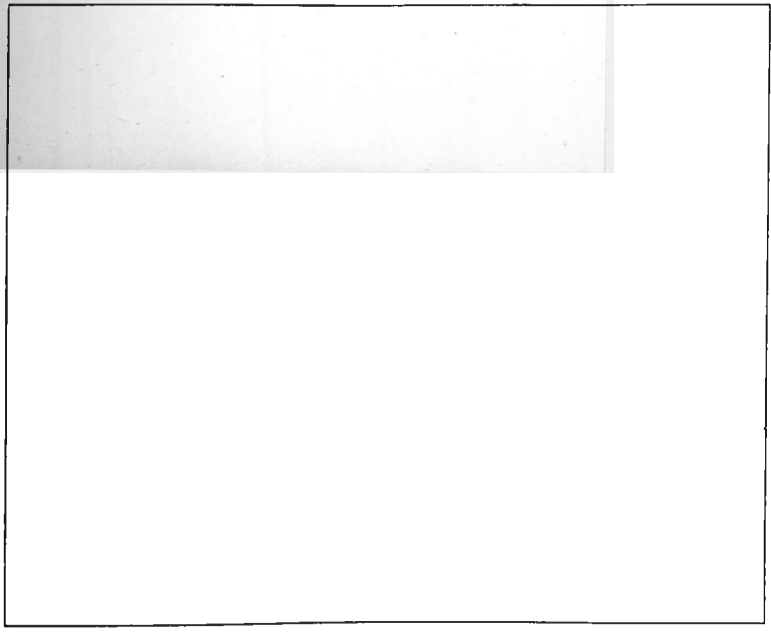
4) Reliez les sigles à leur signification

- 1. OTAN
- 2. CMT
- 3. CISL
- 4. MIM
- 5. CMT
- 6. UE
- 7. SNCB
- 8. CPAS

- a. La Confédération internationale des syndicats libres
- b. La Confédération mondiale du travail
- c. Le Musée d'instruments de musique
- d. La confédération européenne des syndicats
- e. L'Union européenne
- f. L'Organisation du Traité de l'Atlantique du Nord
- g. Le Centre public d'aide sociale
- h. La Société nationale de chemin de fer belge



5) Placez la Belgique sur la carte d'Europe



IV. REPÈRES ADMINISTRATIFS ET POLITIQUES

→ p. 27

1) Complétez le texte avec les mots

Baudouin Ier, château de Laeken,, les gouverneurs, le roi Albert II, le bourgmestre, sixième

Le chef d'Etat actuel est _____, il a succédé à son frère _____.

Ce roi réside au _____. Il est le _____ roi depuis 1831.

Le roi nomme _____ des provinces et aussi _____.

2) Cochez vrai.ou faux

1. Il y a un président en Belgique.	VRAI	FAUX
2. Les jeunes belges ont le droit de vote à partir de 18 ans.	VRAI	FAUX
3. Le vote est obligatoire.	VRAI	FAUX
4. Le chef d'Etat actuel est le roi Albert III.	VRAI	FAUX
5. Le premier ministre belge s'appelle Guy Verhofstadt.	VRAI	FAUX
6. Les étrangers résidents en Belgique peuvent voter pour les élections locales.	VRAI	FAUX
7. La Belgique est divisée en trois régions économiquement autonomes.	VRAI	FAUX
8. La région de Bruxelles-Capitale est bilingue.	VRAI	FAUX
9. Selon les frontières linguistiques, la Belgique se divise en communautés.	VRAI	FAUX
10. Le pays est subdivisé en 22 provinces.	VRAI	FAUX

3) Cochez la bonne réponse

1. Quel système politique dirige la Belgique?

- a. une monarchie constitutionnelle b. une république c. une principauté

2. La Belgique est devenue un Etat fédéral en

- a. 1989 b. 1993 c. 1996

3. Les Régions sont les entités fédérées principalement en manière

- a. économique b. culturelle c. nationale

4. Les élections fédérales (législatives) ont lieu tous les

- a. 5 ans b. 6 ans c. 4 ans

5. Qui représente le pouvoir législatif?

- a. la Chambre, le Sénat b. les ministres c. les juges

6. La Chambre de représentants siègent

- a. au Parlement fédéral belge b. au Sénat c. au Conseil constitutionnel

7. Les députés sont

- a. choisis par le gouvernement
b. choisis par les sénateurs
c. élus au suffrage universel direct

8. Le Sénat belge

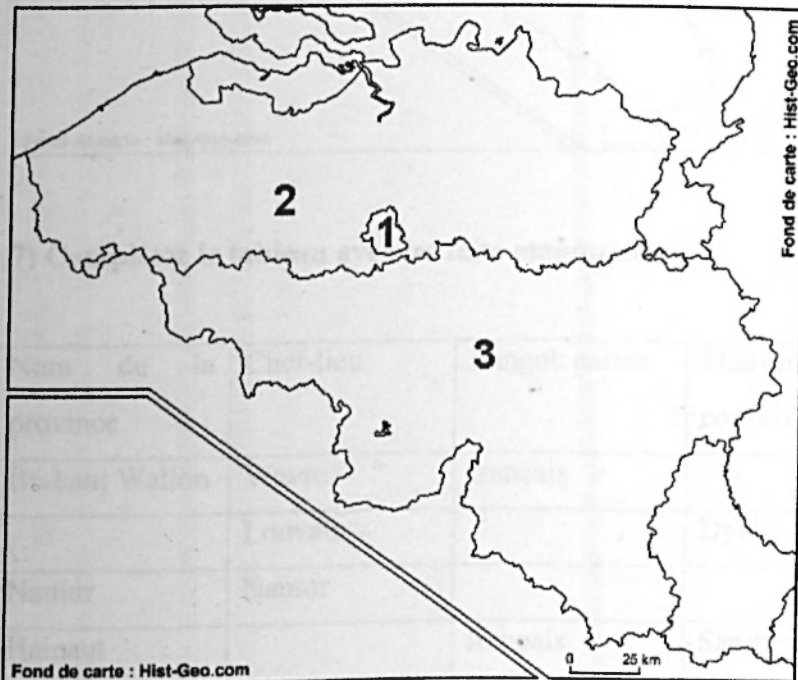
- a. est composé de 4 types de sénateurs (40 sénateurs élus directement, 21 sénateurs de Communautés, 10 sénateurs cooptés, les sénateurs de droit)
b. forme le pouvoir exécutif
c. n'existe pas

4) Reliez les types d'élections aux hommes politiques

- | | |
|---|---|
| 1. Les élections communales et provinciales | a. les députés |
| 2. Les élections européennes | b. les députés européens |
| 3. Les élections régionales et communautaires | c. les gouverneurs et les bourgmestres |
| 4. Les élections législatives | d. les parlementaires et les membres du groupe linguistique |

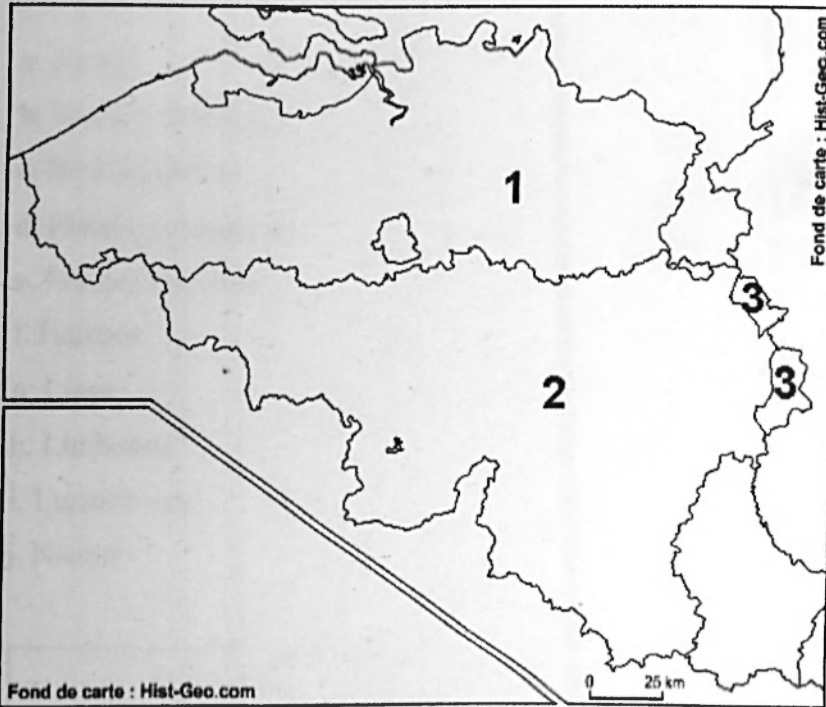
5) Associez les noms des régions aux bons endroits sur la carte

- a. Région wallonne
- b. Région flamande
- c. Région de Bruxelles-Capitale



6) Associez les noms des communautés aux bons endroits sur la carte

- a. Communauté flamande
- b. Communauté française
- c. Communauté germanophone



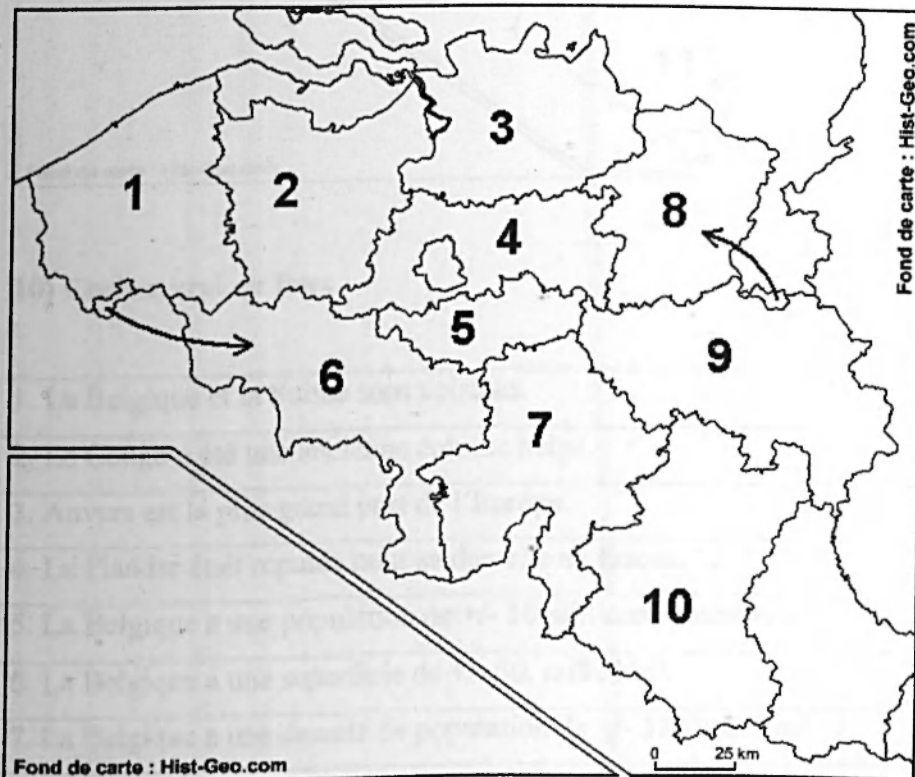
7) Complétez le tableau avec les faits manquants

Nom de la province	Chef-lieu	Langue parlée	Fleuves et cours d'eau	Superficie
Brabant Wallon	Wavre	français	-	1091 km ²
	Louvain		Dyle	2106 km ²
Namur	Namur			3666 km ²
Hainaut		français	Sambre	3786 km ²
	Liège	français, allemand		3862 km ²
Luxembourg	Arlon		Ourthe	4440 km ²
Limbourg	Hasselt	néerlandais	-	2422 km ²

Anvers			Escaut	2867 km ²
Flandre orientale	Gand		Lys + Escaut	2932 km ²
	Bruges	néerlandais	L'Yser	3144 km ²

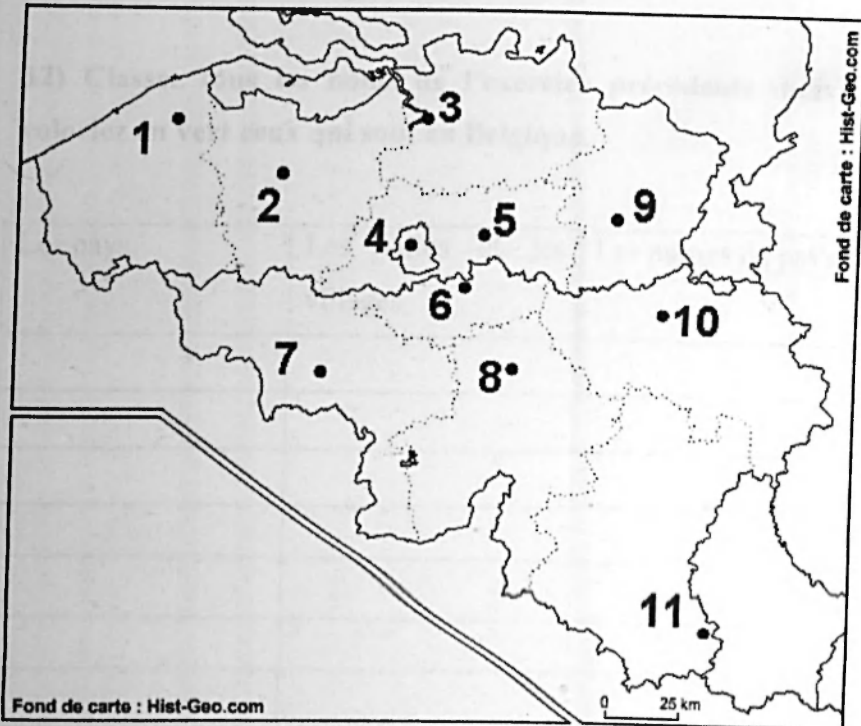
8) Ecrivez les numéros des provinces sur la carte

- a. Anvers
- b. Brabant flamand
- c. Brabant wallon
- d. Flandre occidentale
- e. Flandre orientale
- f. Hainaut
- g. Liège
- h. Limbourg
- i. Luxembourg
- j. Namur



9) Placez les villes belges sur la carte

- | | |
|--------------|------------|
| a. Anvers | g. Liège |
| b. Arlon | h. Louvain |
| c. Bruges | i. Mons |
| d. Bruxelles | j. Namur |
| e. Gand | k. Wavre |
| f. Hasselt | |



10) Cochez vrai ou faux

1. La Belgique et la Suisse sont voisines.	VRAI	FAUX
2. Le Congo a été une ancienne colonie belge.	VRAI	FAUX
3. Anvers est le plus grand port de l'Europe.	VRAI	FAUX
4. La Flandre était réputée pour sa dentelle au fuseau.	VRAI	FAUX
5. La Belgique a une population de +/- 10 millions d'habitants.	VRAI	FAUX
6. La Belgique a une superficie de +/- 60. mille km ² .	VRAI	FAUX
7. La Belgique a une densité de population de +/- 330 hab./km ²	VRAI	FAUX
8. La Région flamande est plus peuplée que la Région wallone	VRAI	FAUX

13) Associez les photos aux noms des monuments et des villes



1



2



3



4



5



6



7



8

a. La gare de Liège-Guillemins

b. La citadelle de Dinant

e. La plage d'Ostende

f. Notre Dame du Sablon

c. L'Atomium de Bruxelles

g. La Butte de Waterloo

d. La citadelle de Namur

h. Le collégiale de Sainte-Gertrude à Nivelles

14) Cochez la bonne réponse

1. Comment s'appelle l'hymne national belge?

a. Le Cantique

b. La Marseillaise

c. Notre mère patrie

d. La Brabançonne

2. Quelles sont les couleurs du drapeau belge?



a.

b.

c.

d.

e.

f.

g.

3. Quand est-ce que la Brabançonne est déclarée le chant national?

a. 1864

b. 1830

c. 1880

d. 1981

4. Qui a composé la musique?

F - - - - - S V - N C - - - - - T

5. Qui a écrit les paroles?

J - - - - - L

6. Quelle est la date de la fête nationale belge?

a) le 11 juillet

b) le 11 novembre

c) le 21 juillet

d) le 21 novembre

7. Quelle est la devise de la Belgique?

a) L'union fait la force

b) Liberté, égalité, fraternité

c) La vérité vainc le mensonge

d) Un pour tous, tous pour un

8. Quel est l'emblème héraldique de la Belgique?

a) Le lion

b) Le coq

c) Le chien

d) Le livre

15) Complétez cette brochure touristique en utilisant ces mots

ville, Venice du Nord, membre, ses, Flandre, nombreux, mondial, des restes, béguinage

Bruges est une et une commune néerlandophone de Belgique, un chef-lieu de la province de occidentale.

Elle est de l'Organisation des villes du patrimoine depuis l'an 2000.

Elle est appelée „“ car elle possède de canaux qui la relie notamment à la ville de Gand, ou d'autres, qui encerclent ou traversent la ville.

De ce fait, de nombreuses promenades en bateau sont proposées aux touristes, dont certaines permettant de rejoindre les villes alentours. On trouve encore de forteresse (ainsi que des moulins) à côté des canaux entourant la ville.

Son patrimoine, ce sont les petites rues, les bâtiments anciens, les canaux, le de Bruges. Il y a également sa grand place avec son beffroi, brasseries et ses dentelles.

V. REPÈRES SOCIAUX

→ p. 39

1) Notez de 1 à 4 pour indiquer l'ordre des différentes étapes du système éducatif belge (de la première à la dernière)

- a. Humanité
- b. Maternelle
- c. Université
- d. Primaire

2) Ajoutez les diplômes d'études à leurs niveaux

- | | |
|-----------------------------------|------------------------------|
| 1. Une maîtrise | a. L'enseignement primaire |
| 2. Un baccalauréat | b. L'enseignement secondaire |
| 3. Un Certificat de qualification | c. L'université |
| 4. Un Certificat d'études de base | d. La Haute École |

3) Complétez les phrases en ajoutant les lettres manquantes

- 1. La sixième année de secondaire est familièrement appelée R É - H O - I - U - .
- 2. L'étude à l'université débouche par le diplôme de M - - T - - SE.
- 3. En 1959 on a centralisé le système S - - L A - R - en Belgique.
- 4. Les études belges s'organisent en B - A - C H - S.

4) Cochez vrai ou faux

1. L'école est obligatoire jusqu'à 18 ans.	VRAI	FAUX
2. L'enseignement primaire est gratuit.	VRAI	FAUX
3. Régendat est un diplôme d'étude secondaire.	VRAI	FAUX
4. Il n'y a pas de baccalauréat en Belgique.	VRAI	FAUX
5. Les enfants sont scolarisés à partir de 5 ans.	VRAI	FAUX

5) Reliez le métier à l'école où il est enseigné

- | | |
|---------------|---------------------------------------|
| 1. Coiffeur | a. l'École technique de qualification |
| 2. Secrétaire | b. l'École professionnelle |
| 3. Plombier | c. la Haute École |
| 4. Interprète | d. l'Univeristé |
| 5. Médecin | e. l'École technique de transition |

1.	2.	3.	4.	5.

6) Choisissez la bonne réponse

Combien d'heures par semaine peuvent les Belges travailler au maximum?

- a) 38 h/semaine b) 32 h/semaine c) 42h/semaine

La retraite a été fixée pour les salariés?

- a) 65 ans hommes et 60 ans femmes
b) 70 ans hommes et 65 ans femmes
c) 65 ans pour les deux sexes

9. L'expression „à tantôt“ signifie

- a) À tout à l'heure b) À la prochaine fois c) Plus jamais

10. „Chique“ veut dire

- a) Super b) chewing-gum c) D'accord

11. Qui est le bédéphile?

- a) un amateur de bande dessinée
b) un auteur de bande dessinée
c) celui qui aime la bande dessinée

12. Comment les Belges nomment-ils une décharge publique?

- a) un tas de crasse b) un dépôt d'immondices c) un ordurier

13. Qu'est-ce qu'une „babelutte“?

- a) une couverture de bébé b) une petite histoire c) une friandise

14. „Sa Mamie, toujours égale à elle-même, lui remet sa dringuelle.“

Que reçoit cet enfant de sa grand-mère?

- a) de l'argent b) une claque c) un reproche

15. Qu'est-ce qu'une „flat“?

- a) un studio b) une bourse de vache c) une boulette de viande hachée

16. Qu'est-ce qu'un „grandiveux“?

- a) un prétentieux b) une personne de grande taille c) un enfant gâté

2) Voici quelques belgicisms. Trouvez les équivalences en français

Belgicisms

1. auditoire
2. bourgmestre

Equivalences en français

- a. quatre-vingt-dix
b. chambre d'étudiant

- | | |
|------------------|------------------------------------|
| 3. drache | c. faire la queue |
| 4. souper | d. thé |
| 5. faire la file | e. soixante-dix |
| 6. kot | f. fermeture à glissière |
| 7. nonante | g. maire |
| 8. septante | h. grande salle de cours |
| 9. tirette | i. averse, pluie forte et soudaine |
| 10. tisane | j. dîner |

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.

3) Trouvez la bonne réponse

- Comment s'appelle la première femme élue à l'Académie française?
a) Marguerite Yourcenar b) Amélie Nothomb c) Jacqueline Harpman
- Quel est le nom de l'écrivain belge dont l'œuvre est pleine de fantastique?
a) Maurice Carême b) Henri Michaux c) Jean Ray
- Quelle femme écrivain originaire du Japon a écrit le roman l'Attentat?
a) Amélie Nothomb b) Marguerite Yourcenar c) Jacqueline Harpman
- Quel écrivain belge a reçu le Prix Nobel de la littérature en 1911?
a) Maurice Maeterlinck b) Georges Simenon c) Jacques Brel
- Quel est le nom du commissaire de police dans les romans de Georges Simenon?
a) Hercule Poirot b) Maigret c) Roger Borniche
- Laquelle de ces récompenses est un prix littéraire belge?
a) Le Prix Rossel b) le Goncourt c) Migros

4) Voici quelques citations d'écrivains belge. Quelles attitudes envers la vie sont exprimées dans ces citations?

« Je ne me tuerai pas, on oublie si vite les morts » (Marguerite Yourcenar)

« Je cherche un être à envahir » (Henri Michaux)

« L'homme, c'est chez la femme que je l'ai trouvé » (Georges Simenon)

« Le plaisir est une merveille qui m'apprend que je suis moi » (Amélie Nothomb)

5) Devinez le nom du personnage

1. Il a été musicien – 1814-1894 – Il a amélioré les instruments à vent et a créé les saxophones.

a) Adolphe Sax

b) Zénobe Gramme

c) Jean Van Eyck

2. Ecrivain – 1903-1989 – Auteur de nouvelles pièces de théâtre et de nombreux romans policiers reliés par la figure du commissaire Maigret.

a) Jules Bordet

b) Victor Horta

c) Georges Simenon

3. Peintre -1390/1400-1441 – Il a été le principal représentant de primitifs flamands.

a) Jan Van Eyck

b) Pierre Paul Rubens

c) Jean Baptist Van Helmont

4. Cycliste – 1945 – c'est le seul athlète belge qui a été nommé sportif mondial de l'année et ce, a trois reprises.

- a) Eddy Merckx b) Georges Nagelmachers c) Adolphe Sax

5. Architecte – 1861-1947 – Il a été pionnier de l'Art nouveau. Il a utilisé le verre et le métal dans ses constructions.

- a) Victor Horta b) Jean Van Eyck c) Pierre Paul Rubens

6. Peintre – 1898-1967 – Il a été un adepte du surréalisme dont il est l'un des principaux représentant en Belgique.

- a) René Magritte b) Ernest Solvay c) Joseph Plateau

7. Créateur de bandes dessinées – 1907-1983 – Il a été, en particulier avec Tintin et Milou un des maîtres de l'école belge de la bande dessinée.

- a) Pierre Paul Rubens b) Ernest Solvay c) Hergé (Georges Remi)

8. Peintre et dessinateur – 1577-1640 – Il a été un des peintres flamands des plus importants du XVIIème siècle. Il est le représentant caractéristique du baroque nordique.

- a) Pierre Paul Rubens b) Jan Van Eyck c) René Magritte

9. Peintre – 15-16ème siècle – Il appartient à la famille de peintres flamands.

- a) Jan Van Eyck b) Adolphe Quetelet c) Bruegel

6) Reliez les peintres avec leurs tableaux

- a. René Magritte
- b. Paul Delvaux
- c. Paul Bruegel

- d. Fernand Khnoff
- e. Pierre Paul Rubens



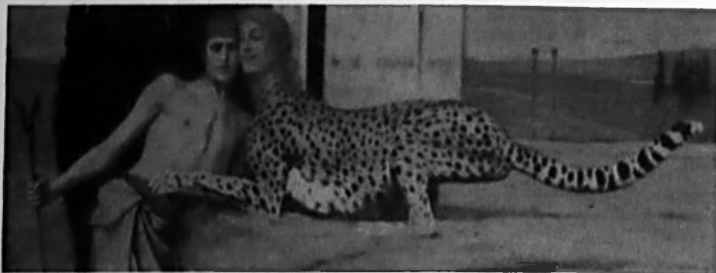
1



2



3



4



5

1.	2.	3.	4.	5.

7) Réliez le nom de chanson avec l'interprète

- | | |
|-----------------|-----------------------|
| 1. Sandra Kim | a. J'aime la vie |
| 2. Arno | b. Vive ma liberté |
| 3. Jacques Brel | c. Le temps de cerise |
| 4. Paul Louka | d. Le plat pays |

8) Cochez les acteurs et actrices qui ne sont pas belges

- | | |
|---------------------|----------------------|
| a. Emilie Dequenne | e. Olivier Gourmet |
| b. Nade Dieu | f. Benoît Poelvoorde |
| c. Cécile de France | g. Bouli Lanners |
| d. Marie Gillain | h. Gérard Dépardieu |

9) Associez les acteurs et les actrices avec les films

- | | |
|--------------------------|--------------------------------|
| 1. Alexandra Vandernoot | a. Podium |
| 2. Cécile de France | b. Asterix aux Jeux Olympiques |
| 3. Jean Claude Van Damme | c. Haute pension |
| 4. Benoit Poelvoorde | d. Le dîner de cons |

10) Associez les films et les réalisateurs

- | | |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| 1. Benoît Mariage | a. L'Enfant, Rossette |
| 2. Frères Dardenne | b. Vase de nocces |
| 3. Thierry Zéno | c. Les Convoyeurs attendent |
| 4. André Bonzel et Rémy Belvaux | d. C'est arrivé près de chez vous |

11) Associez les métiers aux noms des personnes

- | | |
|---------------------------|--|
| 1. Henri Michaux | a. dessinateur, créateur de Tintin |
| 2. Maurice Maeterlinck | b. tenniswoman d'origine wallone |
| 3. Amélie Nothomb | c. écrivain belge du 19ème siècle (le drame L'Oiseau bleu) |
| 4. Georges Hergé | d. tenniswoman d'origine flamande |
| 5. Kim Clijsters | e. écrivain du 20ème siècle (Une barbare en Asie) |
| 6. Eddy Merckx | f. cycliste belge |
| 7. Cécile de France | g. architecte belge (l'Art Nouveau) |
| 8. Justine Henin-Hardenne | h. actrice belge (film Haute tension 2003) |
| 9. Victor Horta | i. écrivaine belge (l'Attentat) |

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

12) Associez les auteurs et les personnages de la BD

- | | |
|--------------------|---|
| 1. André Franquin | a. Lucky Luke |
| 2. Peyo | b. Les Schtroumpfs |
| 3. Morris | c. Mirliton et Sammy |
| 4. Will | d. Tif et Tondu |
| 5. Philippe Geluck | e. Le Chat |
| 6. Raul Cauvin | f. Gaston Lagaffe, Spirou,
Marsupilami |

1.	2.	3.	4.	5.	6.

13) Associez à chaque héros son portrait

- | | | | |
|--------------------|--------------------|----------------------|------------|
| a. Le Petit Spirou | b. Les Schtroumpfs | c. Blake et Mortimer | d. Le Chat |
| e. Gaston | f. Tintin et Milou | g. Lucky Luke | |
| 1 | 2 | 3 | 4 |





5



6



7

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.

14) Cochez les maisons d'édition belges

- a. Casterman b. Larousse c. Dupuis d. Hatier

15) Rayez les chaînes de la télévision belge

- a. RTL b. RTBF c. FR 2 d. SNCB

16) Comment s'appelle le plus grand quotidien belge?

- a. Le Monde b. Le Figaro c. Le Soir d. Bonjour

17) Écoutez la chanson de Jacques Brel qui parle de la Belgique son pays fatal. Trouvez les pronoms relatifs et les adjectifs avec „Le plat pays“ en complétant les trous grâce à l'écoute.

Le Plat Pays, 1962

Avec la mer du Nord pour dernier terrain vague
 Et des vagues de dunes pour arrêter les vagues
 Et de vagues rochers (1)----- les marées dépassent
 Et qui ont à jamais le cœur à marée (2)-----
 Avec infiniment de brumes à venir

Avec le vent de l'est écoutez-le tenir

Le plat pays qui est le mien

Avec des cathédrales pour (3) ----- montagnes

Et de (4)----- clochers comme mâts de cocagne

(5)----- des diables en pierre décrochent les nuages

Avec le fil des jours pour (6)----- voyage

Et des chemins de pluie pour unique bonsoir

Avec le vent d'ouest écoutez-le vouloir

Le plat pays qui est le mien

Avec un ciel si (7)----- qu'un canal s'est perdu

Avec un ciel si bas qu'il fait l'humilité

Avec un ciel si gris qu'un canal s'est perdu

Avec un ciel si gris (8)----- il faut lui pardonner

Avec le vent du nord (9)----- vient s'écarteler

Avec le vent du nord écoutez-le craquer

Le plat pays qui est le mien

Avec de l'Italie (10)----- descendrait l'Escaut

Avec Frida la Blonde quand elle devient Margot

Quand les fils de novembre nous reviennent en mai

Quand la plaine est (11)----- et tremble sous juillet

Quand le vent est au rire quand le vent est au blé

Quand le vent est au sud écoutez-le chanter

Le plat pays qui est le mien.

VII. REPÈRES QUOTIDIENS

→ p. 59

1) Lisez le texte sur la fête du 27 septembre et puis remplissez le document ci-dessous.

En 1830, la Belgique était rattachée à la Hollande et formait le royaume des Pays-Bas. Ce royaume était dirigé par un roi hollandais, Guillaume Ier. Les gens du pays parlaient français. Mais voilà que le roi Guillaume veut imposer partout le néerlandais. Il ne veut plus payer correctement les ouvriers; les ministres, les hauts fonctionnaires, les officiers sont presque tous hollandais; des journalistes sont emprisonnés.

Pour tous ses raisons, les Wallons et les Bruxellois vont se révolter quinze ans après la création des Pays-Bas. Les révolutionnaires apportent des caisses de munitions, de lourds sacs de poudre.

Du 23 septembre au 26 septembre 1830, les volontaires livrent de violents combats aux bords du parc de Bruxelles. Des renforts accourus de tous les coins de Wallonie, grossissent les rangs.

Le 27 septembre 1830, les Hollandais s'étaient enfuis de Belgique.

C'est à cause de cette fameuse révolution que le 27 septembre reste une grande fête pour toute la communauté française.

A remplir:

Le 27 septembre, c'est la fête de

Il y a très longtemps, la Belgique appartenait à la qui était dirigée par le roi.....

Au début, ce roi a apporté de bonnes choses à la Belgique mais cela n'a pas duré!

Les Belges étaient mécontents parce que -
-
-

Ils ont donc décidé de se

Du 23 septembre au 26 septembre, les et les se sont battus contre les dans le

Le septembre 1830, les Hollandais, vaincus, ont quitté le pays!

2) Complétez avec les mots proposés

Comment on fête Noël en Belgique?

(on, décembre, il, aussi, aux, porte, devant)

En Belgique, etdans l'est de la France,fête la Saint-Nicolas le 6.....

Les enfants placent leurs chaussuresla cheminée avec une lettre, une carotte et un morceau de sucre pour l'âne de Saint-Nicolas. Quand le saint arrive,distribue des bonbonsenfants. Le Père Fouettard l'accompagne. Ce monsieurun fouet pour punir les mauvais enfants.

3) Devinez quelles spécialités belges se cachent sous ces expressions

1. Que désigne un „chicon“?

- a) une endive
- b) un chiffon
- c) un poulet

2. Spéculoos

- a) une tarte au riz
- b) des biscuits secs
- c) des saucisses

3. Filet américain

- a) un steak tartare servi avec frites
- b) des filets de sole à l'ostendaise

c) du poulet au bouillon de légumes

4. Praline

- a) un bonbon au chocolat, généralement fourré
- b) une tarte salée
- c) un boisson alcoolique

5. Gauffre

- a) un sauce béchamel
- b) des lardons
- c) une pâtisserie rectangulaire cuite dans un gaufrier.

4) Complétez les mots

1. Ce mot de cinq lettres désigne une bière à la cerise.

Le -----

2. Les hommes l'aiment blonde, brune, blanche, bleue, rouge.

Une -----

3. Elles sont servies avec des frites.

Des -----

4. Les chocolats typiquement belges, fourrés de crème, de ganache ou de liqueur.

Des -----

5) Complétez cette recette de la cuisine avec les mots ci-dessous

CHICONS À LA CREME

pommes, de poireaux, ciboulette, lait, jaunes, crème fraîche, beurre, chicons

Pour 4 personnes:

4(endives)

250g de terre

2 blancs

100 g

2d'oeufs

0,75 l du

12 cl

2 c-à-s dehachée

sel, poivre blanc du moulin

Préparation

Il vous faut prévoir 20 min de préparation et 30 bonnes minutes de cuisson.

Nettoyez les chicons et les blancs de poireaux. Émincez-les en rondelles d'environ 0,5 cm

d'épaisseur. Epluchez les pommes de terre, puis taillez-les en dés.

Faites revenir les chicons et les poireaux quelques instants dans le beurre, puis ajoutez les pommes de terre et mouillez avec le lait. Salez et poivrez. Portez à ébullition, en ayant soin de remuer de temps en temps.

Laissez ensuite cuire, à couvert, sur feu moyen, pendant 45 minutes.

Mélangez les jaunes d'oeufs avec la crème fraîche et incorporez le mélange à la sauce, pour la lier.

Mettez la préparation dans un plat de service chaud. Parsemez de ciboulette. Servez.

C'est prêt.

6) Reliez les sportifs Belges avec leurs disciplines

- | | |
|-------------------|--|
| 1. Tom Boonen | a. Championne Olympique de Tennis |
| 2. Sven Nys | b. Champion du monde de cyclisme sur route |
| 3. Justine Henin | c. Champion du monde de Cyclo-Cross |
| 4. Stefan Everts | d. Championne du monde d'escalade |
| 5. Kim Gevaerts | e. Championne d'Europe du 60 m en salle |
| 6. Muriel Sarkany | f. Multiple champion du monde de Motocross |

1.	2.	3.	4.	5.	6.

7) Trouvez la bonne réponse

1. Quel est le nom d'équipe national belge du football?

- a) Les Diables rouges b) les Barbariens c) Arsenal

2. Quel sont les sports nationaux en Belgique?

- a) cricket, rugby, football
b) football, cyclisme sur route, tennis
c) tir à l'arc, basketball

C. REPERES GEOGRAPHIQUES

- 1) 1. Les Pays-Bas, 2. L. Allemagne, 3. Le Grand Duché de Luxembourg
- 2) 4. Pays-Bas, Allemagne, Luxembourg, France, Italie
- 3) a
- 4) 1b, 2d, 3f, 4a, 5c, 6e, 7a
- 5) 1b, 2b, 3b, 4a, 5a, 6b, 7a
- 6) Bruxelles
- 7) Région flamande, Région de Bruxelles-Capitale, 10 km plus
- 8) 1a, 2b, 3g, 4d, 5e, 6f, 7c, 8h
- 9) 1a, 2b, 3b, 4c
- 10) 1c, 2d, 3a, 4e, 5f
- 11) 1c, 2a, 3c, 4b, 5b, 6f

D. REPERES HISTORIQUES

1) 1 - 1815, 2 - 1945

2) 1 - 1815, 2 - 1871, 3 - 1914

3) 1 - dynastie = succession des souverains d'un pays, d'un territoire ou d'un établissement fondé sur une notion appartenant à un groupe ethnique, religieux ou linguistique, à sa culture, moins développée, et qui est plus ou moins indépendante de pays occupant dans l'intérêt de la Belgique

- 4) 1a - Léopold Ier, roi de 1831 à 1835
- 2b - Léopold II, fils aîné de Léopold Ier, roi de 1865 à 1909
- 3c - Albert Ier, neveu de Léopold II, roi de 1909 à 1935
- 4d - Léopold III, fils aîné d'Albert Ier, roi de 1935 à 1951
- 5e - Baudouin Ier, fils de Léopold III, roi de 1951 à 1961
- 6b - Albert II, frère de Baudouin Ier, roi à partir de 1993

5) selon les dates des règnes ci-dessus

6) a. 1831; b. 1914-1918; c. 1939-1945

7) 1a, 2b, 3c, 4d, 5e, 6a, 7b

8) Napoléon, Charles de Gaulle, Louis XIV, Versailles

C. CORRIGÉS

I. REPÈRES GEOGRAPHIQUES

→ p. 65

- 1) 1. Les Pays-Bas, 2. L'Allemagne, 3. Le Grand Duché du Luxembourg, La France
- 2) 4, Pays-Bas, Allemagne, Luxembourg, France, Nord
- 3) a
- 4) 1b Yser, 2d Lys, 3a Escaut, 4e Sambre, 5c Meuse
- 5) 1b, 2b, 3b, 4a, 5a, 6b, 7a
- 6) Bruxelles
- 7) Région flamande, Région de Bruxelles-Capitale, 10 fois, plus
- 8) 1a, 2b, 3g, 4d, 5e, 6f, 7c, 8h
- 9) 1a, 2b, 3b, 4c
- 10) 1c, 2d, 3a, 4e, 5b
- 11) 1e, 2a, 3c, 4d, 5b, 6f

II. REPÈRES HISTORIQUES

→ p. 71

- 1) 1. - 1815, 2. - 1962, 3. - 1980, 4. - 1880, 5. - 1970, 6. - 1830, 7. - 1912, 8. - 1993
- 2) 1.- 1815, 2. - 1831, 3. - 1908, 4. - 1948, 5. - 1958, 6. - 1970
- 3) 1. dynastie – succession des souverains d'une même famille; 2a; 3. colonie – établissement fondé par une nation appartenant à un groupe dominant dans un pays étranger à ce groupe, moins développé, et qui est placé sous la dépendance et la souveraineté du pays occupant dans l'intérêt de ce dernier; 4a; 5b
- 4) 1a - Léopold 1er, roi de 1831 à 1835
2f - Léopold II, fils aîné de Léopold 1er, roi de 1865 à 1909
3c - Albert 1er, neveu de Léopold II, roi de 1909 à 1934
4d - Léopold III, fils aîné d'Albert 1er, roi de 1934 à 1951.
5e - Baudouin 1er, fils de Léopold III, roi de 1951 à 1993.
6b - Albert II, frère de Baudouin 1er, roi à partir du 9 août 1993.
- 5) selon les dates des règnes ci-dessus.
- 6) a.1831, b. 1914-1918, c. 1939-1945
- 7) 1a, 2f, 3c, 4d, 5g, 6e, 7b
- 8) Napoleon, Charles de Gaule, Louis XIV, Vercingétorix, Jeanne d'Arc

III. REPÈRES ÉCONOMIQUES

→ p. 75

- 1) 1b, 2b, 3a, 4a
- 2) l'OTAN, Le Parlement européen, le Parlement fédéral belge, Conseil d'Europe
- 3) Benelux, euro
- 4) 1f, 2d, 3a, 4c, 5b, 6e, 7h, 8g
- 5)



IV. REPÈRES ADMINISTRATIFS ET POLITIQUES

→ p. 77

- 1) Albert II, Baudouin I, château de Laeken, sixième, les gouverneurs, le bourgmestre.
- 2) 1. Faux, 2. Vrai, 3. Vrai, 4. Faux, 5. Vrai, 6. Vrai, 7. Vrai, 8. Vrai, 9. Vrai, 10. Faux
- 3) 1a, 2b, 3a, 4c, 5a, 6a, 7c, 8a
- 4) 1c, 2b, 3d, 4a
- 5) 1c, 2b, 3a
- 6) 1a, 2b, 3c
- 7)

Nom de la province	Chef-lieu	Langue parlée	Fleuves et cours d'eau	Superficie
Brabant Wallon	Wavre	Français	-	1091 km ²
Brabant	Louvain	néerlandais	Dyle	2106 km ²

Flamand				
Namur	Namur	Français	Meuse	3666 km ²
Hainaut	Mons	Français	Sambre	3786 km ²
Liège	Liège	français,allemand	Meuse	3862 km ²
Luxembourg	Arlon	Français	Ourthe	4440 km ²
Limbourg	Hasselt	néerlandais	-	2422 km ²
Anvers	Anvers	néerlandais	Escaut	2867 km ²
Flandre oriental	Gand	néerlandais	Lys + Escaut	2932 km ²
Flandre occidental	Bruges	néerlandais	L'Yser	3144 km ²

8) Id, 2e, 3a, 4b, 5c, 6f, 7j, 8h, 9g, 10i

9) 1c, 2e, 3a, 4d, 5h, 6k, 7i, 8j, 9f, 10g, 11b

10) 1. Faux, 2. Vrai, 3. Faux, 4. Vrai, 5. Vrai, 6. Faux, 7. Vrai, 8. Vrai

11) Le Brabant wallon - Baulers – Liège – La Meuse – Bruxelles – Mons – l'Escaut –
le Hainaut - la forêt ardennaise – la région wallonne – Ostende – la Semois – Namur –
la Flandre occidentale – l'Ourthe

12)

Les pays	Les villes et les villages	Les parties de pays	Les cours d'eau
l'Italie	Boulers	le Brabant wallon	la Meuse
le Grand-Duché de Luxembourg	Liege	le Hainaut	l'Escaut
la France	Bruxelles	la forêt ardennaise	la Semois
	Mons	la région walonne	l'Ourthe
	Ostende	LaFlandre occidentale	le Rhin
	Namur	le Jura	
	Venise	la Provence	
	Berlin		
	Amsterdam		
	Paris		

13) 1d, 2g, 3b, 4f, 5c, 6a, 7h, 8e

14) 1d, 2a, 3b, 4 François Van Campenhout, 5 Jenneval, 6c, 7a, 8a

15) ville, Flandre, membre, mondial, Venice du Nord, nombreux, des restes, béguinage
ses

V. REPÈRES SOCIAUX

→ p. 87

1) 3a, 1b, 4c, 2d

2) 1c, 2d, 3b, 4a

3) 1. réthorique, 2. maîtrise, 3. scolaire, 4. branches

4) 1. Vrai, 2. Vrai, 3. Faux, 4. Vrai, 5. Faux

5) 1b, 2e, 3a, 4c, 5d

6) a, a

VI. REPÈRES CULTURELS

→ p. 89

1) 1a, 2c, 3a, 4a, 5c, 6a, 7c, 8a, 9a, 10b, 11c, 12c, 13c, 14a, 15a, 16a

2) 1h, 2g, 3i, 4j, 5c, 6b, 7a, 8e, 9f, 10d

3) 1a, 2c, 3a, 4a, 5b, 6a

4) réponses individuelles

5) 1a, 2c, 3a, 4a, 5a, 6a, 7c, 8c, 9c

6) 1a, 2b, 3e, 4d, 5c

7) 1a, 2b, 3d, 4c

8) h

9) 1d, 2c, 3b, 4a

10) 1c, 2a, 3b, 4d

11) 1e, 2c, 3i, 4a, 5d, 6f, 7h, 8b, 9g

12) 1f, 2b, 3a, 4d, 5e, 6c

13) 1c, 2b, 3g, 4a, 5d, 6f, 7e

14) a, c

15) a,b

16) c

17) 1. que, 2. basse, 3. uniques, 4. noirs, 5. où, 6. unique, 7. bas, 8. qu', 9. qui, 10. qui, 11. fumante

VII. REPÈRES QUOTIDIENS

→ p. 99

1) la communauté française; Hollande; Guillaume 1er; le roi veut imposer partout le néerlandais – il ne veut plus payer correctement les ouvriers – les ministres, les officiers sont hollandais; révolter; 1830; Wallons et Bruxellois; Hollandais; parc de Bruxelles; 27

2) aussi, on, décembre, devant, il, aux, porte

3) 1a, 2b, 3a, 4a, 5c

4) 1. Le Kriek, 2. une bière, 3. les moules, 4. les pralines

5) chicons, pommes, de poireaux, du beurre, jaunes, lait, crème fraîche, ciboulette

6) 1b, 2c, 3a, 4f, 5e, 6d

7) 1a, 2b

Lexique

allocation(n.f) podpora, přídavek	impôt (n.m) daň
annexion (n.f) připojení okupovaného území	justice (n.f) soudnictví
baccalauréat (n.m) maturita	maîtrise (n.f.) titul magistra
bande dessinée (n.f) komiks	Mardi Gras (n.m) masopustní úterý
bataille (n.f) bitva	métier (n.m) zaměstnání, řemeslo
belgicisme (n.m) varianta francouzského jazyka užívaná v Belgii	monnaie (n.f) měna, mince
branche (n.f) obor	niveau (n.m) úroveň
citadelle (n.f) městská pevnost	œuvre (n.f) dílo
collégiale (n.f) kolej .	pagode (n.f) pagoda
chômage (n.m) nezaměstnanost	Pâques Velikonoc
citadin (n.m) měšťan	particulatité (n.f) zvláštnost
civilisation (n.f) realie, kultura	patrimoine culturel (n.m) kulturní dědictví
colonie (n.f) kolonie	patriote (n.m., f.) vlastenec, ka
colonne(n.f) sloup, pilíř	pension, retraite (n.f) penze, důchod
densité (n.f) hustota (obyvatelstva)	quotidien (n.m) deník
échevin (n.m) konšel	raï africký hudební styl
édition (n.f) vydavatelství	récompence (n.f) odměna, náhrada
élection (n.f) volba	recueil (n.m) sbírka literární
entreprise (n.f) podnik, firma	repère (n.m) znak, značka
enseignement (n.m) výuka, vyučování, školství	services (n.m) služby
environnement (n.m) prostředí, okolí	salarié (n.m) zaměstnanec
festivité (n.f) slavnost	scolarisation (n.f) školní docházka
Francophonie (n.f) celek zemí užívajících frj jako prostředek dorozumívání	services (n.m) služby
grotte(n.f) jeskyně	scrutin (n.m) volba, hlasování
immigration (n.f) - imigrace	suffrage universel direct (n.m)
	všeobecné, přímé hlasovací právo
	traité (n.m) smlouva
	tome (n.m) díl, svazek knihy
	tournure (n.f) slovní obrat, úsloví

Abréviations

CECA = Communauté européenne du Charbon et d'Acier

CEE = Communauté économique européenne

CES = La confédération européenne des syndicats

CISL = La Confédération internationale des syndicats libres

CMT = La Confédération mondiale du travail

CPAS = Le Centre publique d'aide sociale

Euratom = Communauté européenne de l'Énergie Atomique

FLE = Français langue étrangère

J.-C. = Jésus-Christ

MIM = Le Musée d'instruments de musique

OCDE = Organisation de coopération et de développement économique

OTAN = L'Organisation du Traité de l'Atlantique du Nord

PIB = produit intérieur brut

SNCB = La Société nationale de chemin de fer belge

UE = L'Union européenne

Conclusion

En somme, le dossier pédagogique, qui contient ce mémoire, pourrait servir d'un support culturel et didactique dans les classes du FLE. On y propose aux instituteurs du FLE ou directement aux étudiants une approche de la culture belge en s'orientant brièvement dans tous les domaines qui représentent son histoire, sa géographie, sa littérature, son art, ses institutions, sa vie quotidienne et encore d'autres.

Le cahier de textes et le cahier d'exercices ont l'intention d'insérer les renseignements fondamentaux sur la civilisation belge et de créer une ambiance belge. Cette ambiance est importante du point de vue de la motivation des élèves.

On démontre que la langue française et la culture française passent au-delà des frontières de la France. Comme la Belgique n'est pas un pays lointain de chez nous, les élèves peuvent être sollicités à la découverte de sa culture à leurs propres yeux. Il ne faut pas oublier que la Belgique, principalement sa capitale Bruxelles, joue un rôle indispensable en étant un des sièges des institutions de l'Union européenne.

Les instituteurs, qui envisagent consacrer plusieurs leçons à la présentation de la Belgique, peuvent profiter de diverses activités du cahier d'exercices proposé par ce mémoire.

D'après mes propres expériences du pratique à l'école élémentaire, les élèves ne sont pas très forts en connaissances dans le domaine de la civilisation, car ils ne savent très bien former des rapports avec les autres matières (géographie, histoire). En exposant les spécificités d'un monde francophone, on pourrait soulever leur motivation, puisque l'élève trouve la rationalité de l'étude, il veut connaître de nouveaux faits.

Il est souhaitable que chaque instituteur qui veuille animer ses élèves en les enseignant la civilisation du pays cible choisit les exercices convenables. Il doit procurer de telles activités qui correspondent à l'âge des élèves, à leur niveaux des connaissances et qui prennent en considération les sujets auxquelles ceux-ci s'intéressent. Il est utile parfois de donner l'explication en langue maternelle ou au moins une précision.

Par contre les grands adolescents et les adultes commencent à apprendre la langue étrangère soit après un voyage dans un pays étranger soit leur travail les oblige ou soit ils apprécient le patrimoine d'un pays différent, admirent les personnages ou bien adorent le plat typique du pays cible. Les sources de motivation sont variées.

Ce mémoire met en lumière la civilisation belge. On se rend compte que le sujet n'est pas exhaustif. On a eu une tendance de simplifier la partie théorique afin qu'elle soit le plus compréhensible au public visé.

Les matériaux didactiques (activités et questions) présentés cherchent à attirer l'attention des adultes et enrichir leurs connaissances ainsi que provoquer la curiosité des élèves.

Le mémoire a soulevé l'image de la culture belge et permet d'acquérir un aperçu du contexte socioculturel belge et pourrait engendrer l'attitude positive des étudiants du FLE.

RESUMÉ

Cílem této diplomové práce je stručně představit belgické reálie a navrhnout podpůrný didaktický materiál, jež by pomohl učitelům při prezentaci Belgie jako jedné z frankofonních zemí ve výuce FLE. S předkládanými texty a cvičeními mohou pracovat zájemci také individuálně a rozšířit si či prohloubit své znalosti podle zájmu a jazykové úrovně. jeli 2

Výuka reálií cizího jazyka je doporučována vzdělávacími programy, jelikož zvyšuje motivaci a nadšení žáků pro studium, ti si kromě jazykových prostředků a komunikačních dovedností osvojují i určitý rozsah věcných poznatků. Důležitou roli hrají i mezipředmětové vztahy, především rodný jazyk, dějepis, zeměpis, výtvarná výchova, hudební výchova a další.

Motivací k vytvoření tohoto doplňkového materiálu byl můj pobyt v Belgii, kde jsem bydlela v rodině ve Valonii a navštěvovala kurzy francouzštiny, což mi umožnilo srovnat tamní a český životní styl, ale rovněž poznat specifika jiné frankofonní země než Francie.

Jedním z dalších důvodů, proč jsem se rozhodla zabývat tímto tématem, je fakt, že v učebnicích francouzského jazyka je ve většině případů prezentována pouze kultura Francie a chybí podrobnější zmínky o dalších frankofonních zemích. - ep

Diplomovou práci tvoří kromě úvodu a závěru, především teoretická příručka a pracovní sešit. Těmto příručkám předchází kapitola, jež se věnuje srovnání dvou řad učebnic z hlediska zařazení reálií Belgie a způsobu jejich prezentace, a také předmluva k navrhovaným doplňkovým materiálům. V závěru diplomové práce je uveden abecední slovník užitých pojmů z kultury a bibliografie.

Ve výuce francouzštiny jsou reálie chápány především ve vztahu k Francii. Autoři učebnic předkládají souhrnný obraz francouzské kultury z různých oblastí Francie, ale často opomíjí ostatní frankofonní země. K doložení těchto poznatků jsem si vybrala dvě řady učebnic „On y va“ a „Panorama“.

Nejprve jsem si stanovila kritéria hodnocení týkající se reálií, potom sledovala způsob jejich zpracování v jednotlivých dílech učebnice a cvičebnice. Autoři doporučují učebnice pro studenty ve věku 14-18let, ale také pro všechny další studující francouzštiny, tedy i pro dospělé.

První jsem zvolila českou metodu „On y va“, kterou vydalo nakladatelství LEDA v roce 1999 a jejíž autorkou je Jitka Taišlová. Metoda je rozdělena do čtyř celků podle stupně znalosti francouzštiny. Každý díl obsahuje učebnici a pracovní sešit pro individuální procvičení.

Autorka „On y va“ nezapomněla na fakt, že součástí výuky cizího jazyka je i výuka reálií. V jednotlivých dílech se v širokém záběru seznamujeme s reáliemi francouzsky mluvících zemí. V 10. lekci 2. dílu se objevují informace o Belgii. Autorka poskytuje základní fakta o této zemi z oblasti zeměpisu, umění, údaje o politické situaci, historických památkách, největších městech, nechybí ani mapa Belgie. V pracovním sešitě najdeme soubor zajímavostí a poslechových cvičení. Jazykově jsou texty zjednodušené pro danou jazykovou úroveň.

Druhou metodou, kterou jsem si vybrala, je francouzská učebnice „Panorama“. Byla vydána v nakladatelství Clé International v roce 2002 a její autorkou je Jacky Girardet. Jde o čtyřdílnou učebnici, která je určena pro adolescenty a dospělé. V prvních třech dílech učebnice nenajdeme žádné konkrétní zmínky o Belgii, pouze na mapě světa je Belgie zvýrazněna jako jeden ze států Frankofonie.

Ve 4. dílu v závěru 3. lekce je otištěn článek z „Le Monde“, který otevírá téma hledání belgické identity a popisuje politickou organizaci státu. Jde o novinový článek, autentický a nezjednodušený, a proto je doporučen pro pokročilé studenty s hlubší znalostí gramatiky a s bohatou slovní zásobou.

Tento článek má sloužit jako výchozí bod pro debatu, vztahující se k otázce multikulturality a jazykové nejednotnosti Belgie, a tudíž předpokládá, že student o dané zemi má jisté povědomí, aby mohl článek správně analyzovat a zodpovědět příslušné otázky.

U metody „On y va“ je třeba vyzdvihnout, že žákům nabízí základní přehled o frankofonních zemích, a tak získají jistý rozhled i další motivaci pro studium. „Panorama“ se zaměřuje spíše na aktuální kulturní prvky a opírá se o konkrétní dokumenty, kterým musí žáci dobře porozumět, aby je správně analyzovali a byli schopni o nich diskutovat.

Na základě těchto poznatků jsem dospěla k závěru, že v učebnicích je zařazeno velmi málo informací týkajících se přímo belgických reálií. Ráda bych s pomocí této diplomové práce tento stav změnila a poskytla ucelený pohled na výše zmíněnou zemi. Předkládané texty a testy mohou být výchozím materiálem pro učitele k doplnění tématu reálií a rovněž žáci při samostudiu z nich mohou čerpat aktuální údaje.

Reálie Belgie jsou zpracovány v teoretické příručce (cahier de textes), která slouží jako studijní materiál pro učitele i studenty, kteří si obohatí, či osvojí podstatné údaje o dané zemi, přičemž je zdůrazňováno, co je zvláštní a typické.

Na teoretickou příručku navazuje pracovní sešit (cahier d'exercices) s klíčem. Otázky a testy ve cvičebnici vycházejí z teoretické příručky. Je tedy možné ověřit si správné odpovědi nejen v příloženém klíči, ale také se vrátit k textům a najít správnou odpověď, případně si i rozšířit své znalosti.

Teoretické texty jsou rozděleny tematicky do 7 kapitol, které představují Belgii po stránce zeměpisné, shrnují významné historické události, popisují ekonomickou a politickou situaci země a její administrativní uspořádání, věnují se způsobu vzdělávání a zabývají se sociálními podmínkami, pojednávají o umění a kulturních aspektech, seznamují s aktualitami z běžného života. V jednotlivých textech najdeme kurzívou zvýrazněné zásadní pojmy pro snazší orientaci.

Vybrat to, co by mělo být zahrnuto a co by mělo být naopak vynecháno, nebylo lehké. Je nepochybně zřejmé, že některé informace mohou být považovány za příliš podrobné a jiné za nadbytečné. Výběr informací zůstává na osobnosti učitele, jeho cílech a představách a také na zájmu jednotlivých žáků.

Pracovní sešit obsahuje klasická cvičení, otázky a odpovědi, testy typu správně a špatně, asociační cvičení, texty s doplňováním chybějících slov, slepé mapy, křížovky, doplňovačky, kvízy, fotky apod., které umožní ověřit si získané znalosti hravou a zábavnou formou.

Testy jsou uspořádány tematicky do kapitol shodně s teoretickou částí, na kterou odkazují čísla stránek uvedená v testech.

Cvičení nejsou rozdělena podle stupně znalostí, ani podle věkové kategorie. Žák se učí o belgické kultuře v tématech, i když si uvědomujeme, že požadavky na žáka v oblasti reálií jsou nutně spojeny s jazykovou složkou, tedy s osvojením základních jevů z oblasti fonetiky, morfologie, syntaxe i slovní zásoby.

Zatímco sborník textů je určen pro vyučující a pokročilé studenty jako pedagogický a doprovodný materiál, testy a kvízy jsou vhodné pro všechny jazykové úrovně, jelikož otázky jsou zadávány v jednoduché francouzštině.

S materiály je možné pracovat individuálně či ve skupině a také využít princip cykličnosti, tj. poskytovat postupně žákům informace o dané zemi, doplňovat je a prohlubovat. Výběr vhodných cvičení závisí převážně na pedagogovi, který má možnost téma vyložit v rodném jazyce, upřesnit a zjednodušit, případně vytvořit souvislosti s mateřskou zemí, a jenž také může nejlépe posoudit a vybrat testy přiměřené věku a znalostem studentů.

Závěrem je třeba říci, že jde o pouhý výběr a nabídku cvičení. K sepsání práce mi posloužily četné publikace, brožury a internet a opírala jsem se i o vlastní zkušenosti ze studií a z praxe.

Na stránkách této práce jsem se snažila podat pokud možno co nejširší přehled belgické kultury, který může posloužit učitelům francouzštiny při výuce a poskytnout žákům sérii cvičení, jež je budou motivovat snad i k návštěvě této frankofonní země.

BIBLIOGRAPHIE

Livres

- [1] Anthony, S., Civilisation – Tests clé, niveau débutant, Paris, Clé International, 2004. ISBN 2-09-033644-7
- [2] Anthony, S., Civilisation - Tests clé, niveau avancé, Paris, Clé International, 2004. ISBN 2-09033646-3
- [3] Bertrand, M.-A.-Joiret, M., Littérature belge de la langue française, Bruxelles, Didier-Hatier, 2000, p.480. ISBN 2-218-73045-6
- [4] Bitsch, M.-T., Histoire de la Belgique, Paris, Hatier, 1992, p.333. ISBN 2-218-03831-5
- [5] Carlo, C. – Causa; M., Civilisation progressive du français, niveau débutant, Paris, Clé International, 2003. ISBN 2-09-033989-6
- [6] Girardet, J., Panorama I, Paris, Paris, Clé International, 2004. ISBN 2-09-90334661
- [7] Girardet, J.-Cridlig, J.-M., Panorama I, cahier d'exercices, Paris, Clé International, 1999. ISBN 209033717-4
- [8] Girardet, J.-Cridlig, J.-M., Panorama II, Paris, Clé International, 1999. ISBN 2-09-0337222
- [9] Girardet, J.-Cridlig, J.-M., Panorama II, cahier d'exercices, Paris, Clé International, 1999. ISBN 209-0337230
- [10] Girardet, J.- Frérot, J.-L., Panorama III, Paris, Clé International, 1999. ISBN 2-09-033732-7
- [11] Girardet, J.- Frérot, J.-L., Panorama III, cahier d'exercices, Paris, Clé International, 1999. ISBN 209-033733-4
- [12] Girardet, J., Panorama IV, Paris, Clé International, 1999. ISBN 209-033736-2
- [13] Girardet, J., Panorama IV, cahier d'exercices, Paris, Clé International, 1999. ISBN 209-033737-0
- [14] Gloaguen, P.- Duval, M., Le guide du routard Belgique, Paris, Hachette 2006. ISBN 2.01.24.0309-3
- [15] Mercier, J., Le français tel, qu'il se parle en Belgique, Paris; la Renaissance du Livre, 2000. ISBN 2-8046-0403-9, p.35, p.126, p.143
- [16] Michalčíková, H., Pays de la langue française, Práh, 1995, ISBN 80-85809-40-0

- [17] Nouchié, J.-N., *Civilisation progressive de la Francophonie, niveau intermédiaire*, Paris, Clé International, 2005. ISBN 2-09-033945-4
- [18] Porcher, L., *Le Français langue étrangère*, Paris, Hachette, 1995. ISBN 2-09-033342-1
- [19] Radimská, J., *Introduction à la civilisation et à la culture françaises*, České Budějovice, JČU, Pedagogická fakulta, 2003.
- [20] Rovenská, Z., *Aspects de la civilisation française*, Kežmarok, Alter ego, 1997. ISBN 80-967529-2-8
- [21] Steele, R., *Civilisation progressive du français, niveau intermédiaire*, Paris, Clé International, 2004. ISBN 2-09-033358-8
- [22] Taišová, J., *On y va 1*, Praha, LEDA, 2003. ISBN 80-7335-023-8
- [23] Taišová, J., *On y va 2*, Praha, LEDA, 2003. ISBN 80-7335-026-2
- [24] Taišová, J., *On y va 3*, Praha, LEDA, 2003. ISBN 80-7335-026-2
- [25] Taišová, J., *On y va 4 – Aimez-vous lire*, Praha, LEDA, 2001. ISBN 80-85927-837

Dictionnaires

- [26] Rey-Debove J.-Rey A., *Le Nouveau Petit Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Canada, DICOROBERT, 1993. ISBN 2-85036-506-8
- [27] Vlasák, V.-Lyer S., *Česko-francouzský slovník, I. a II. Díl*, Praha, SPN, 1992. ISBN 80-04-55051-7

Périodiques

- [28] Huvart, J.-Y., „L’Euro cher est-il un danger pour la croissance européenne“ in *Trends-Tendances* n°1, janvier 2007, p.12-15

Sites Internet

- <http://www.belgium.be/eportal/index.jsp>
<http://www.belgique-europe.com>
<http://www.membres.lycos.fr/belgicisms/>

<http://www.famousbelgians.net>
<http://www.linternaute.com>
<http://www.tutoweb.com/belgicisms.htm>
<http://www.belgium.learningtogether.net>
<http://www.diplomatie.be/fr/belgium/default.asp>
<http://www.brusseinternational.be/>
<http://www.eurydice.org/>
<http://www.agers.cfwb.be>
<http://www.wikipedia.org/wiki/Belgique>
<http://www.arsouye.com>
<http://www.tourismebelgique.com>
<http://users.swing.be/Jpir/télécharger/cartes>
<http://europa.eu/youth/studying/index.html>
<http://www.french.language.ru/french/tests/>
<http://sauce.pntic.mec.es/>